



Statistiques des villes suisses 2026



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Department des Innern EDI
Département fédéral de l'intérieur DFI
Bundesamt für Statistik BFS
Office fédéral de la statistique OFS

Schweizerischer Städteverband
Union des villes suisses
Unione delle città svizzere



Statistiques des villes suisses 2026

Annuaire statistique de l'Union des villes suisses
87^e édition

Rédaction	Anna Meisser, Michael Brändle, UVS
Contenu	Daniel Goldberg, OFS
Éditeurs	Union des villes suisses UVS Office fédéral de la statistique OFS

Berne et Neuchâtel, 2026



Table des matières

Préface	4
Les 180 villes suisses	6
00 Point fort: travail et économie	8
01 Population	16
02 Espace	22
03 Travail et rémunération	26
04 Énergie	30
05 Construction et logement	34
06 Tourisme	38
07 Mobilité et transports	42
08 Sécurité sociale	46
09 Éducation	50
10 Politique	54
11 Finances publiques	60
12 Agglomérations	64
Définitions	68



Préface

Chères lectrices, chers lecteurs,

Près de quatre millions de personnes travaillent dans les villes suisses. Elles contribuent de manière significative à la création de valeur et façonnent les pôles économiques du pays. C'est dans les villes que l'on commerce, que l'on échange, que l'on apprend, que l'on innove, que l'on vit et que l'on travaille. Grâce à leur attractivité, les villes offrent un terreau propice aux échanges créatifs entre hautes écoles, start-up et entreprises, et constituent en même temps un moteur économique.

Le thème principal de cette année porte sur le marché du travail urbain ainsi que sur les habitantes et habitants des villes en tant que personnes actives. Conscients que la création de valeur s'opère aussi au-delà des relations de travail salariées recensées dans les statistiques, nous posons les questions suivantes: dans quels secteurs travaille-t-on? D'où viennent ces personnes, où se rendent-elles et combien de temps durent leurs trajets domicile-travail? En moyenne, les citadines et citadins mettent 31 minutes et parcourent 13 kilomètres pour aller au travail et en revenir. En moyenne, dans les plus grandes villes (plus de 100 000 habitant-e-s), le trajet domicile-travail dure 33 minutes, soit six minutes de plus que dans les plus petites villes (moins de 10 000 habitant-e-s). Avec environ 11 kilomètres, c'est toutefois dans les plus grandes villes que la distance parcourue est la plus courte. Les travailleurs et travailleuses des villes de moins de 15 000 habitant-e-s effectuent en moyenne les trajets les plus longs, malgré des temps de trajet plus courts. Ce sont toutefois les Oltenois et les Oltenoises qui parcourent la plus grande distance: pas moins de 26 kilomètres. Ils et elles y consacrent en moyenne 38 minutes. Seules cinq villes affichent des temps de trajet domicile-travail plus longs.

Le marché du travail reflète clairement les évolutions auxquelles les villes doivent faire face aujourd'hui et qui les concerneront également dans les années à venir. L'évolution démographique modifie considérablement la structure de la

population active. En 2021, les personnes de plus de 65 ans étaient pour la première fois plus nombreuses que celles de 20 ans dans les villes suisses. Cette tendance s'est poursuivie au cours des dernières années. L'écart entre les personnes qui entrent sur le marché du travail et celles qui le quittent s'est donc creusé. Le marché du travail reflète les défis actuels de la société. En tant que lieux de travail privilégiés et pôles économiques, les villes sont appelées à montrer comment elles peuvent relever ces défis afin de faire progresser la Suisse en tant que place économique et espace de vie.



**Accéder à toutes les données
de la publication**

Un complément sur l'urbanisation et à sa mesure: la Suisse urbaine et ses habitantes et habitants se diversifient. Depuis cette année, la commune de Laténa, dans le canton de Neuchâtel, issue de la fusion de plusieurs communes, fait désormais partie du cercle des villes. L'annuaire statistique 2026 présente des chiffres clés sur divers domaines de la vie pour les désormais 173 villes et les sept autres communes bénéficiant d'un droit de cité historique.

Cette année, l'Union des villes suisses et l'Office fédéral de la statistique ont le plaisir de vous présenter, chers lecteurs et lectrices intéressés par les statistiques, la onzième édition commune de l'annuaire. Depuis l'année dernière, une version compacte avec un Dashboard en ligne est également disponible. La publication de cet annuaire est possible grâce au partenariat et à la collaboration de nombreux fournisseurs de données, des autorités fédérales et municipales officielles, des associations professionnelles et de tous les autres acteurs mentionnés dans la liste des sources. Nous tenons à leur exprimer ici notre gratitude pour leur collaboration engagée. Des données fiables sont précieuses. Nous remercions également tout particulièrement l'équipe de la section Publication et diffusion (PUB) de l'OFS.

Enfin, nous adressons également un grand merci à nos lectrices et lecteurs, et vous souhaitons une lecture passionnante et beaucoup de plaisir à découvrir le Dashboard.

Berne et Neuchâtel, avril 2026

Pour les éditrices et éditeurs:

Monika Litscher
Union des villes suisses
Directrice

Georges-Simon Ulrich
Office fédéral de la statistique
Directeur

Les 180 villes suisses

La publication analyse 173 villes statistiques et sept autres membres de l'Union des villes suisses qui présentent un aspect urbain de par leur tradition ou leur évolution.

Villes statistiques selon la définition de l'OFS

Une ville statistique possède une zone centrale, détectée sur la base d'une trame régulière, présentant une haute densité d'habitant-e-s, d'emplois et de nuitées hôtelières converties (abrégié HEN). Dans cette zone centrale se trouvent au moins 12 000 HEN. En outre, dans ses limites communales, une ville doit compter au minimum un total de 14 000 HEN.

En 2024, les classifications ont été recalculées sur la base des données de 2020 et 10 nouvelles villes répondent à cette définition par rapport à celle de 2012.



Remarques

L'interprétation des données et la rédaction des textes de cette publication relèvent du choix de l'Union des villes suisses. La terminologie et les définitions statistiques de l'OFS ne sont pas appliquées de manière systématique dans le texte.

L'attribution des villes aux classes de taille se base sur le nombre d'habitant-e-s au 31.12.2024.

Pour les représentations visuelles, les données utilisées proviennent uniquement des 180 communes considérées.



00



Les données détaillées sur cette thématique sont disponibles en ligne.

Point fort: travail et économie

Andrea enfourche son vélo et rejoint, en vingt-deux minutes, l'entreprise de services où se situe son travail, après un trajet d'environ 6,3 kilomètres. Depuis quelque temps déjà, Andrea occupe un poste technique dans le secteur tertiaire. Pendant la pause-café, on fête le départ à la retraite imminent de deux collègues. L'après-midi, la pluie se met à tomber; Andrea privilégie alors les transports publics pour les neuf kilomètres du retour. Le trajet dure huit minutes. Andrea représente une personne active moyenne dans les villes suisses. Le thème principal de cette année, développé dans les pages suivantes, explore le quotidien professionnel d'Andrea et de la population des villes suisses. Où travaille-elle, dans quels secteurs et à quelle distance de son domicile? Nous examinons de plus près les trajets domicile-travail, les lieux de travail, les secteurs économiques et la répartition des près de quatre millions de personnes qui travaillent dans les villes suisses.

Quelle distance les habitant-e-s des villes suisses parcourent-ils pour se rendre au travail et combien de temps leur faut-il?

En moyenne, les citadines et citadins mettent 31,1 minutes et parcourent 12,6 kilomètres pour aller au travail et en revenir. Les travailleuses et travailleurs de Zollikon consacrent avec 39,6 minutes le plus de temps pour leur trajet quotidien, mais ne parcourent que 11,2 kilomètres en moyenne. Les Oltenois et les Oltenoises quant à eux détiennent le record pour la distance parcourue avec 26,3 kilomètres, pour lesquels il leur faut également beaucoup de temps avec 38,4 minutes. Les habitant-e-s de Zermatt passent moins de la moitié du temps de trajet moyen en déplacement, soit 14,7 minutes. Durant ce court quart d'heure, ils parcourent également la distance la plus faible, avec 4,3 kilomètres. Cela s'explique facilement: plus de 95% des actifs et actives travaillent dans la commune, et seuls 5% en sortent pour aller travailler.

Durée et distance du trajet domicile-travail

Temps moyen le plus court
et le plus long



▲ Zollikon 39,6 min



▼ Zermatt 14,7 min

Distance moyenne la plus courte
et la plus longue



26,3 Km

▲ Olten



4,3 Km

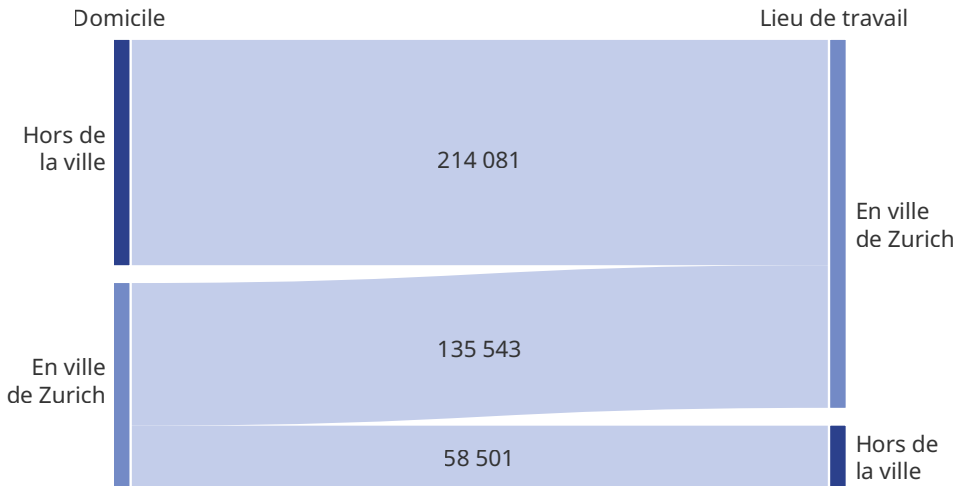
▼ Zermatt

Source: OFS – Statistique structurelle des entreprises (STATENT)

© OFS 2026

Flux de pendulaires Zurich, en 2023

Nombre de personnes



État des données: 31.12.2023

Source: OFS – Relevé structurel (RS)

gr-f-ssv-11.04.04

© OFS 2026

Le type de ville a une influence déterminante sur le comportement des travailleurs et travailleuses. Dans les villes touristiques comme Zermatt, Arosa et Davos, plus de 89% de la population active vit et travaille au même endroit. Outre la main-d'œuvre locale, 11% des actifs et actives à Arosa, 21% à Davos et 29% à Zermatt sont des pendulaires venant de l'extérieur. Cela confère à ces villes un solde de pendulaires positif entre main-d'œuvre résidente et main-d'œuvre entrante, soulignant ainsi leur rôle de centres d'emploi pour leur environnement immédiat. En chiffres absolus, Zurich est le plus important centre d'emploi. C'est la ville où le plus grand nombre de personnes travaillent.

L'illustration montre que les villes-centres comme Zurich attirent des actifs et actives domiciliés à l'intérieur comme à l'extérieur de la ville. Près de 350 000 personnes résidant dans la ville ou venant de l'extérieur travaillent à Zurich. En revanche, parmi la population active de Zurich, seules 58 501 personnes exercent leur activité en dehors de la ville.

Comment et où travaille la Suisse urbaine?

En Suisse, les gens vivent et travaillent en milieu urbain. Près de quatre millions de personnes actives ont un emploi en ville. Le taux d'activité net s'élève en moyenne à 79,7%. En moyenne, on dénombre 0,84 personnes actives par habitant-e dans les villes suisses, contre 0,63 pour l'ensemble de la Suisse. Certaines villes attirent un nombre particulièrement élevé de travailleuses et travailleurs: Kloten (1,96), Saint-Moritz (1,71) et Plan-les-Ouates (1,68) arrivent en tête de ce classement. Les lieux de travail sont particulièrement nombreux à Chiasso, Zoug et Saint-Moritz. À l'inverse, Onex, Ostermundigen, Zuchwil et Suhr, comptent peu d'entreprises par habitant-e, soit seulement 0,04 par personne.

Densité la plus élevée et la plus faible de personnes occupées, respectivement d'établissements

Densité de personnes occupées
(personnes occupées par habitant-e)



▲ Kloten 1,96
▼ Riehen 0,23

Densité d'établissements
(établissements par habitant-e)



▲ Chiasso 0,26
▼ Onex 0,04

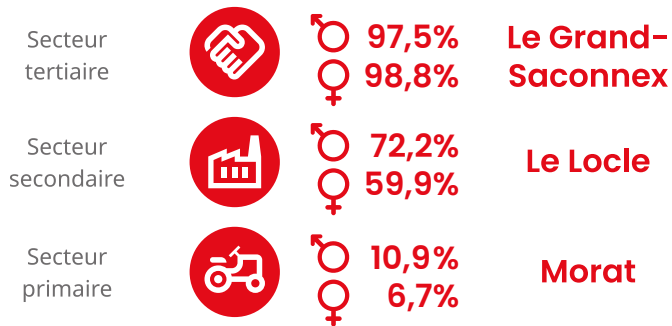
Source: OFS – Statistique structurelle des entreprises (STATENT)

© OFS 2026

Comment se présente l'économie urbaine?

Les quelque 3,7 millions de personnes employées dans les villes suisses travaillent dans les secteurs les plus divers. La majeure partie de la main-d'œuvre, soit environ 92% des femmes et 78% des hommes, travaille dans le secteur tertiaire. Le secteur secondaire, c'est-à-dire l'industrie, emploie 22% des hommes et 8% des femmes. Seuls 0,7% des hommes et 0,4% des femmes sont actifs et actives dans le secteur agricole. La diversité des personnes actives se reflète dans la structure sectorielle propre à chaque ville: à Morat, un homme sur dix et une femme sur quinze travaillent dans le secteur agricole. Le Locle est la ville suisse qui compte la plus forte proportion de personnes actives dans le secteur secondaire (72% des hommes et 60% des femmes). Enfin, au Grand-Saconnex, le secteur tertiaire emploie 99% des femmes et 98% des hommes.

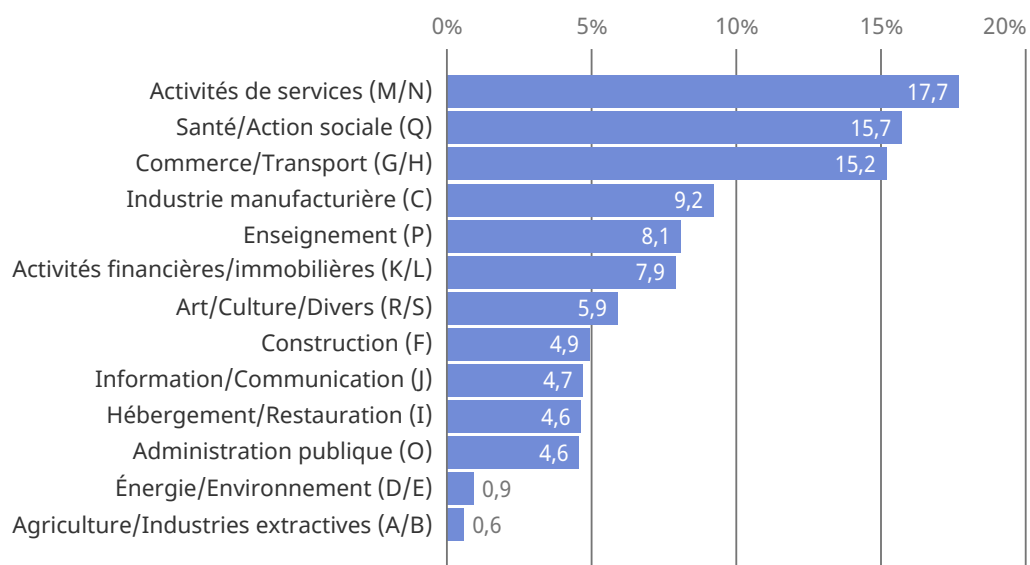
Part des personnes occupées selon le secteur économique et le sexe



Source: OFS – Statistique structurelle des entreprises (STATENT)

© OFS 2026

Part des emplois selon la section économique, en 2023



État des données: 31.12.2023

Source: OFS – Statistique structurelle des entreprises (STATENT)

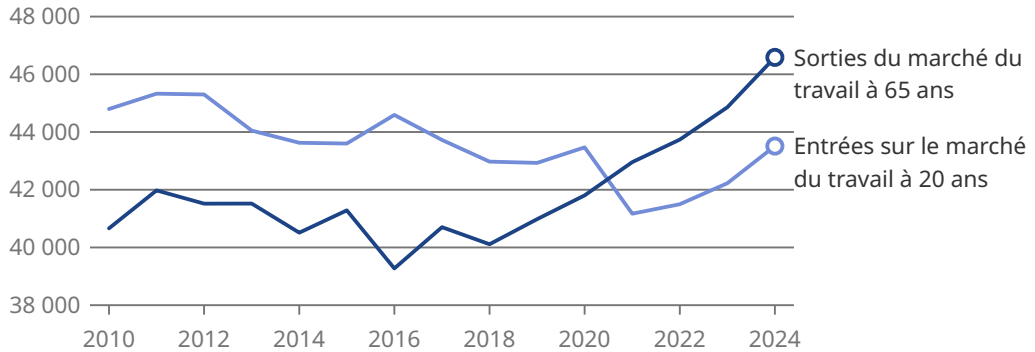
gr-f-ssv-06.02.03

© OFS 2026

La plus grande part des personnes travaillant en ville (17,7%) exerce une activité dans le secteur tertiaire, notamment dans les domaines scientifiques, techniques, administratifs et de conseil. Viennent ensuite la santé et les services sociaux, les services professionnels et personnels, le commerce de détail et de gros, ainsi que les transports et les services postaux. Seul 0,6% des citadines et citadins travaillent dans les secteurs économiques liés à l'agriculture et à l'exploitation minière.

Entrées et sorties du marché du travail, de 2010 à 2024

Nombre de personnes



État des données: 31.12.2024

Source: OFS – Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

gr-f-ssv-03.02.01

© OFS 2026

Le marché du travail évolue en permanence: certains secteurs gagnent en attractivité et la demande de main-d'œuvre qualifiée augmente, tandis que d'autres perdent de leur dynamisme. Les évolutions démographiques influencent fortement l'économie et la structure des actifs et actives. En raison du départ à la retraite de la génération des baby-boomers, depuis 2021, plus de personnes quittent le marché du travail qu'il n'y en entre. Le changement entre 2020 et 2021 a été particulièrement marquant, et depuis lors, l'écart s'accroît légèrement chaque année. Ce renversement de la structure de l'emploi représente un défi majeur pour les villes. À moyen terme, ce n'est pas seulement une pénurie de main-d'œuvre qualifiée qui pourrait se profiler, mais une pénurie de main-d'œuvre généralisée. Les villes sont des lieux d'échange entre les mondes de la formation, de l'innovation et du travail. En période de transformation, il est particulièrement important pour elles de maintenir un marché du travail attractif pour les près de quatre millions de personnes qui contribuent à la création de valeur.

Ce chapitre consacré au travail et à l'activité économique en ville offre un éclairage sur les statistiques concernant le comportement des citadines et citadins exerçant une activité lucrative. Ce sont aussi, dans une large mesure, les personnes qui effectuent un travail non rémunéré qui contribuent à la qualité de vie, à l'économie et à la cohésion sociale dans les villes suisses. Ces chiffres ne reflètent pas leur contribution à la chaîne de valeur, qui mérite néanmoins d'être soulignée.

Vous trouverez les séries de données détaillées relatives à ce thème principal sur le portail de données de l'OFS.

Travail non rémunéré

Le travail non rémunéré comme le travail domestique ou familial, le travail bénévole en faveur d'associations diverses, ou encore les services rendus à des parents ou à des amis constituent autant d'activités dont notre société ne pourrait se passer, mais dont on n'a guère reconnu jusqu'ici l'impact économique. L'engagement des femmes et des hommes dans ce domaine varie fortement en fonction du type d'activité non rémunérée.

01



Les données détaillées sur cette thématique sont disponibles en ligne.

Population

La **population résidente permanente** comprend toutes les personnes de nationalité suisse ayant leur domicile principal en Suisse, les personnes de nationalité étrangère titulaires d'une autorisation de séjour ou d'établissement d'une durée minimale de 12 mois. En font partie les personnes avec livret B, C, ou livret du DFAE (fonctionnaires internationaux, diplomates et les membres de leurs familles). Elle inclut aussi les personnes de nationalité étrangère titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée pour une durée cumulée minimale de 12 mois ainsi que les personnes dans le processus d'asile totalisant au moins douze mois de résidence en Suisse.

Andrea vient d'emménager. Avoir un appartement proche de son travail et dans un quartier vivant avec des commerces est important pour Andrea. Dans l'immeuble, le voisinage est très diversifié et beaucoup d'autres locataires ont, comme Andrea, quitté leur commune d'origine pour s'installer en ville. La population suisse augmente et sa composition évolue, y compris dans les villes, ce qui pose d'importants défis en termes d'infrastructures et d'urbanisme. Ces changements majeurs exigent de repenser la manière de vivre ensemble et, dans certains cas, d'anticiper et de planifier les évolutions à long terme et de grande envergure. La population des villes suisses est très hétérogène. Elle comprend des personnes et des groupes aux besoins variés, auxquels les villes s'efforcent de répondre en collaboration avec les autres niveaux de l'État. Selon l'évolution démographique, des investissements dans les infrastructures sont nécessaires, que ce soit pour la garde d'enfants, les écoles, le logement ou l'aménagement de quartiers adaptés aux personnes âgées. Les dépenses correspondantes doivent être planifiées à l'avance par les villes, ce qui constitue un véritable défi.

Où augmente la population?

Entre 2014 et 2024, la population résidente permanente des villes a augmenté un peu moins fortement que la population suisse dans son ensemble (9,2% contre 9,9%). Toutefois, cette croissance varie considérablement d'une ville à l'autre. Bussigny et Crissier, deux communes de l'agglomération lausannoise, ont enregistré une croissance de 42,2% et 41% respectivement au cours des dix dernières années. Crissier a connu une croissance exceptionnelle de 14,4% entre 2023 et 2024. Le phénomène inverse s'observe dans certaines villes: à Chiasso et au Locle la population a diminué de plus de 5% au cours de cette même période de dix ans.

Presque

30%

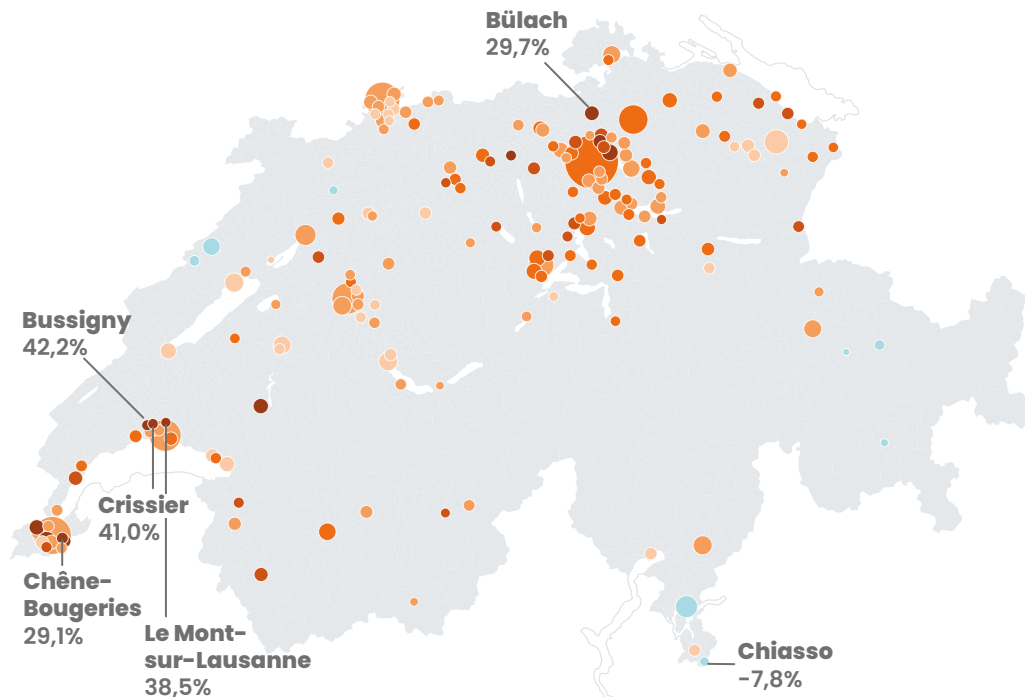
des nouveaux habitant-e-s au sein de la population urbaine ont trouvé un domicile dans une des 6 plus grandes villes (2024).

Variation de la population résidente permanente, de 2014 à 2024

Variation de la population résidente permanente, en %



Population



État des données: 29.04.2025

Source: OFS – Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

ma-f-ssv-01.02.01

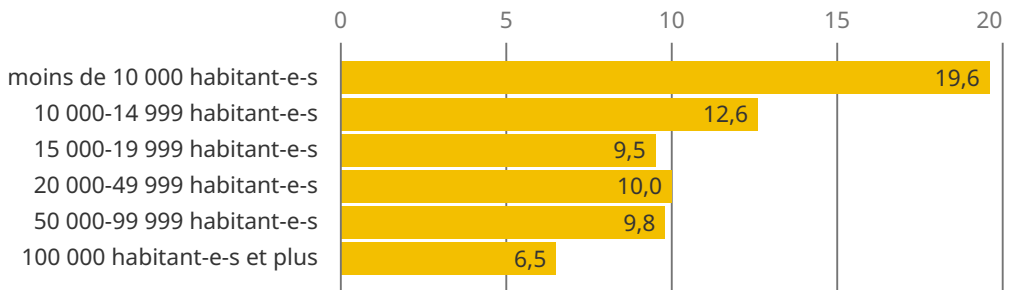
© OFS 2026

Attractivité des villes suisses

La Suisse est une terre d'immigration, en particulier les villes et leurs agglomérations. Ainsi, environ 33,3% de la population urbaine ne possède pas la nationalité suisse, contre 21,7% dans le reste du pays. D'une manière générale, plus la ville est grande, plus la proportion de ressortissantes et ressortissants étrangers tend à être élevée. Les communes urbaines, qui accueillent particulièrement souvent les ressortissantes et ressortissants étrangers, jouent un rôle clé dans l'intégration grâce à leurs infrastructures et à leurs mesures politiques. Un facteur intéressant dans l'analyse de la population résidente est le solde migratoire, c'est-à-dire la différence entre l'immigration et l'émigration. Il atteint en moyenne 9,8 personnes pour 1000 habitant-e-s dans les villes. L'écart entre le solde migratoire le plus élevé, soit 133 personnes pour 1000 habitant-e-s à Crissier, et le plus bas, soit -11 personnes pour 1000 habitant-e-s à Schlieren, est considérable.

Solde migratoire pour 1000 habitant-e-s, selon la taille de la commune, en 2024

Nombre de personnes



État des données: 31.12.2024

Source: OFS – Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

gr-f-ssv-01.05.01

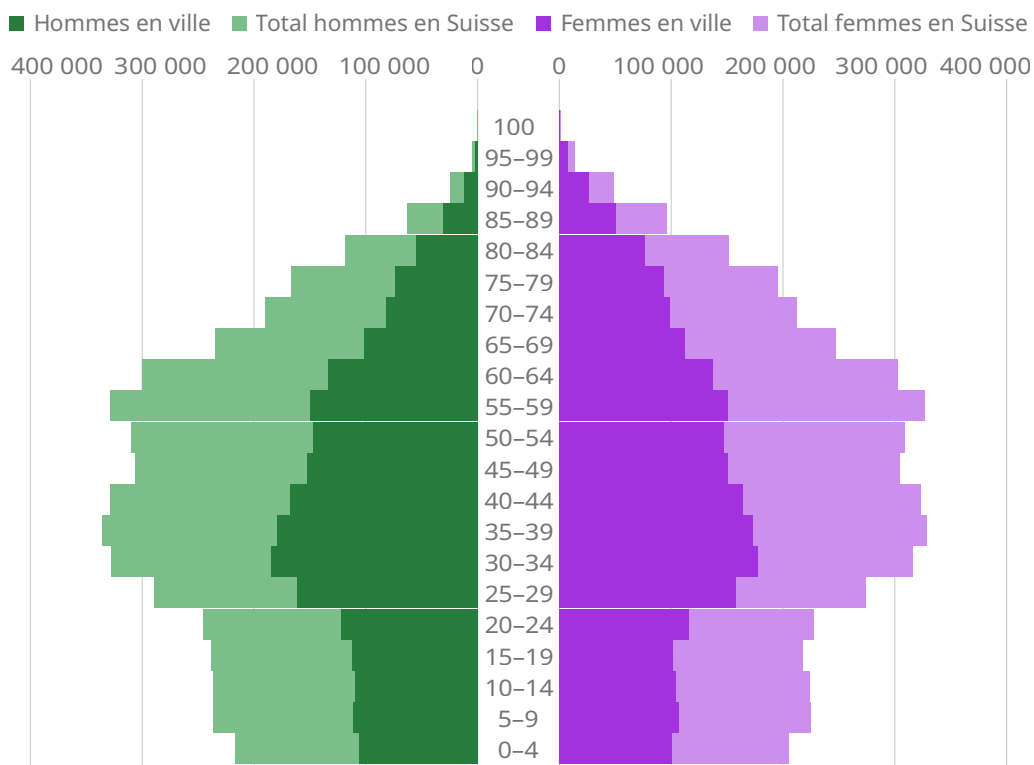
© OFS 2026

Quel âge a la population urbaine?

La répartition par âge de la population urbaine est très similaire à celle de la Suisse dans son ensemble. Dans les grandes villes, la proportion des 20–44 ans est cependant supérieure d'environ 3 points de pourcentage à celle de l'ensemble de la Suisse. Les proportions des moins de 20 ans et des plus de 64 ans restent quant à elles très similaires dans les villes et dans l'ensemble de la Suisse. On constate néanmoins des écarts significatifs d'une ville à l'autre: la part des plus de 64 ans est la plus élevée à Arlesheim avec 29% et la plus faible à Opfikon avec 12%. Pour la tranche des moins de 20 ans, Versoix affiche la proportion la plus élevée avec 26%, contre seulement 12% à Arosa.

Pyramide des âges de la population résidente permanente, en 2024

Nombre de personnes



État des données: 31.12.2024

Source: OFS – Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

gr-f-ssv-01.02.02

© OFS 2026

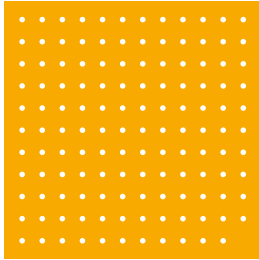
Une ville aussi dense qu'il n'y paraît?

Comme on pouvait s'y attendre, les villes sont nettement plus densément peuplées que le reste de la Suisse. Si l'on additionne toutes les surfaces urbaines, on compte en moyenne 10,5 habitant-e-s par hectare, contre seulement 2,3 dans l'ensemble du pays. Toutefois, la densité de population varie selon la ville et sa taille. Les villes de plus de 100 000 habitant-e-s restent les plus densément peuplées, avec une densité moyenne de 55,8 personnes par hectare. Genève, avec 131 personnes par hectare, fait grimper cette moyenne. À l'autre extrémité, ce sont surtout les plus petites villes qui présentent les densités les plus faibles, avec une moyenne de 11,6 habitant-e-s par hectare. Bellinzone constitue ici une exception notable: c'est la seule ville de plus de 20 000 habitant-e-s à afficher une densité aussi faible (2,8 personnes par hectare).

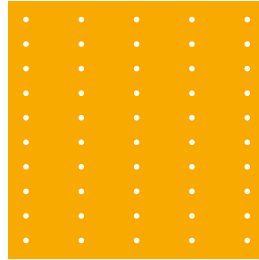
Densité de la population, en 2024

Population résidante permanente par hectare (surface totale)

Genève
131
personnes



Zurich
50
personnes



Olten
17
personnes



Bellinzone
3
personnes



Source: OFS – Statistique de la population et des ménages (STATPOP),
Statistique de la superficie suisse (AREA)

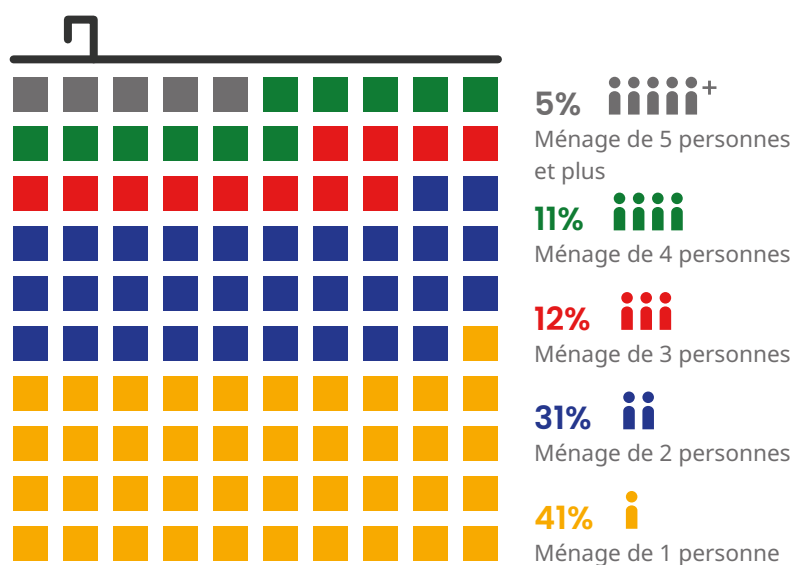
© OFS 2026

À combien vit-on en ville?

La plupart des ménages urbains sont composés d'une personne (41%) ou de deux personnes (31%). Chiasso enregistre la proportion la plus élevée de ménages d'une personne, avec 54%. À Veyrier, en revanche, les ménages de cinq personnes ou plus représentent 12,5%, soit deux fois plus que la moyenne des villes. Il convient de noter qu'une pénurie importante de logements touche actuellement les villes suisses. Comme il est très difficile de trouver des appartements spacieux à des prix abordables, les familles ont tendance à s'installer en dehors des centres urbains. La taille des ménages est donc influencée par la problématique des loyers. Cette thématique est abordée plus en détail au chapitre cinq.

Taille du ménage dans les villes

Population résidente permanente au domicile principal



Source: OFS – Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

© OFS 2026

02



Les données détaillées sur cette thématique sont disponibles en ligne.

Espace

La statistique de la superficie relève les informations sur l'utilisation et la couverture du sol de la Suisse, permettant d'évaluer la gestion de cette ressource. Les données utilisées pour ce relevé se basent sur les images aériennes de l'Office fédéral de topographie (swisstopo) couvrant la période de 2013 à 2023.

Il y a quelque temps, Andrea a loué un jardin familial pour cultiver ses propres légumes. Aujourd'hui, un complexe d'immeubles résidentiels doit être construit sur ce terrain. Andrea est triste de perdre son potager et son coin de verdure, mais en même temps, la famille de Sascha a enfin trouvé un appartement qui lui convient dans ce nouveau complexe après de longues recherches.

L'aménagement du territoire a toujours été un thème central pour les villes suisses, mais il a encore gagné en importance depuis l'entrée en vigueur de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT 1) en 2014. Le juste équilibre entre les différents types d'espaces résulte d'un long travail politique et technique qui répond aux défis sociaux, climatiques et économiques. Par exemple, d'un point de vue socio-économique, il est très important de disposer de surfaces d'habitat et d'infrastructure suffisantes et de bonne qualité afin de pouvoir offrir suffisamment de logements abordables et de garantir un espace pour les activités économiques. Mais pour le bien-être en ville, il est également nécessaire de disposer de suffisamment d'espaces verts et de loisirs. C'est pourquoi les villes continuent de développer fortement cette offre.

Utilisation du sol en ville

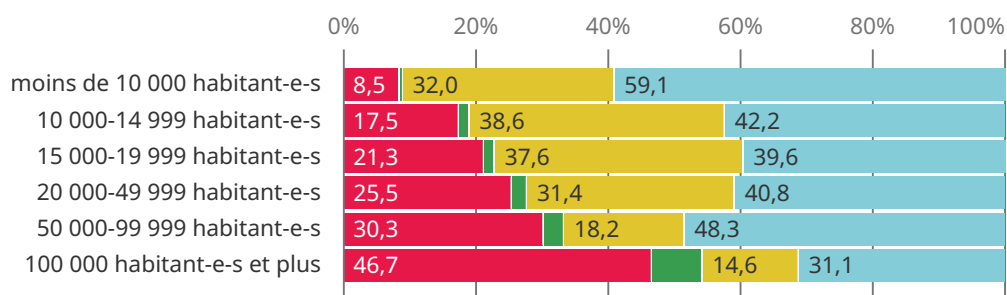
Les territoires communaux des villes varient en taille et comprennent une part importante de terrains non-urbanisés. En moyenne, environ 43,5% du territoire communal des villes est couvert de forêts, de cours d'eau et de surfaces improductives. Pas moins de 33,2% de la superficie est consacrée à l'agriculture. Dans les plus grandes villes, la part des espaces verts et de loisirs, qui s'élève à 7,6%, dépasse largement la moyenne des villes, où elle ne représente que 2,3% de la superficie totale. Cet écart illustre clairement la volonté des autorités municipales de créer un environnement ouvert et agréable pour leurs habitant-e-s. Les surfaces d'habitat et d'infrastructure couvrent en tout 23,4% du territoire urbain.

Qualité des données, erreur aléatoire:

Les valeurs pour des petites surfaces ne sont statistiquement pas assurées. Elles sont sujettes à une grande erreur aléatoire. Une surface de 10 ha compte une erreur de +/- 6,2 ha. Pour une surface de 100 ha l'erreur aléatoire compte encore +/- 20 ha.

Surface des villes, selon le mode d'utilisation du sol et la taille de la commune, 2013/2020

- Aires de bâtiments et industrielles, surface de transport
- Espaces verts et lieux de détente
- Surfaces agricoles
- Forêts, lacs et cours d'eau et surfaces improductives



Combinaison actualisées de la statistique de la superficie 2020-25 avec les données de la statistique de la superficie 2013-18

État des données: 11.07.2025

Source: OFS – Statistique de la superficie suisse (AREA)

gr-f-ssv-02.02.01

© OFS 2026

Milieu bâti

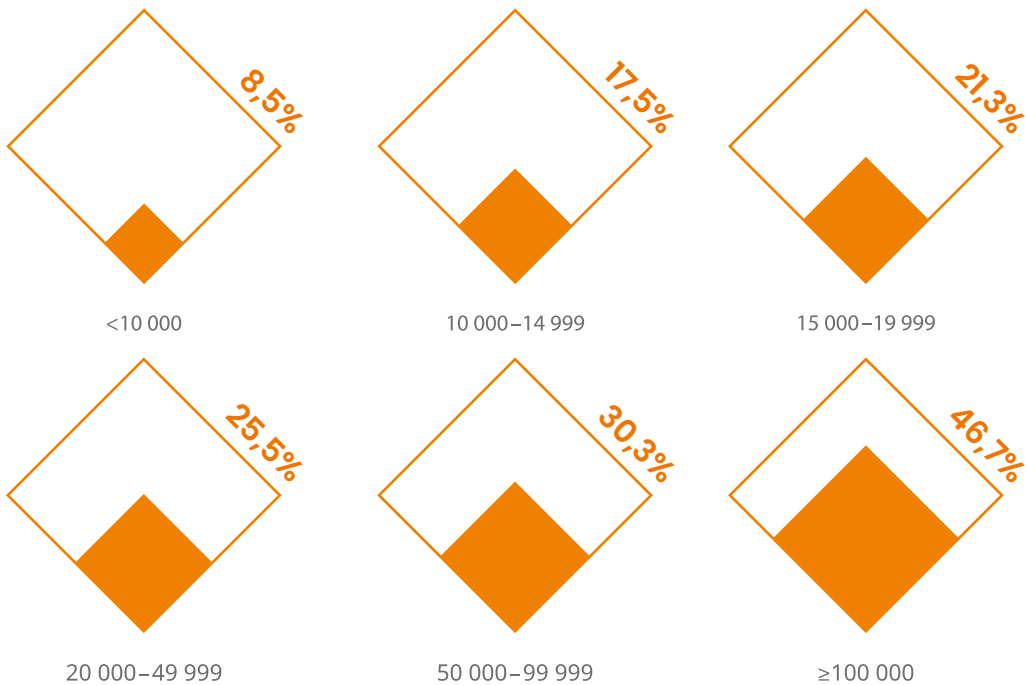
Pour le calcul de cette statistique, la somme des aires de bâtiments, d'aires industrielles et d'infrastructure spéciales ainsi que les surfaces de transports a été divisée par celle de la surface globale.

Une composante essentielle de l'utilisation du sol dans les villes: la surface d'habitat et d'infrastructure

Les surfaces occupées par les bâtiments, l'industrie et les transports représentent en moyenne 21,3% de la superficie totale des communes urbaines. La part des surfaces construites augmente avec la taille de la population: dans les villes de moins de 10 000 habitant-e-s, elle s'élève à 8,5%, puis elle croît régulièrement pour atteindre 46,7% dans les villes de plus de 100 000 habitant-e-s.

Milieu bâti selon la taille de la commune

En % de la surface totale (en ha)



Source: OFS – Statistique de la superficie suisse (AREA)
Période d'enquête 2013 – 2023

© OFS 2026

Surfaces imperméabilisées

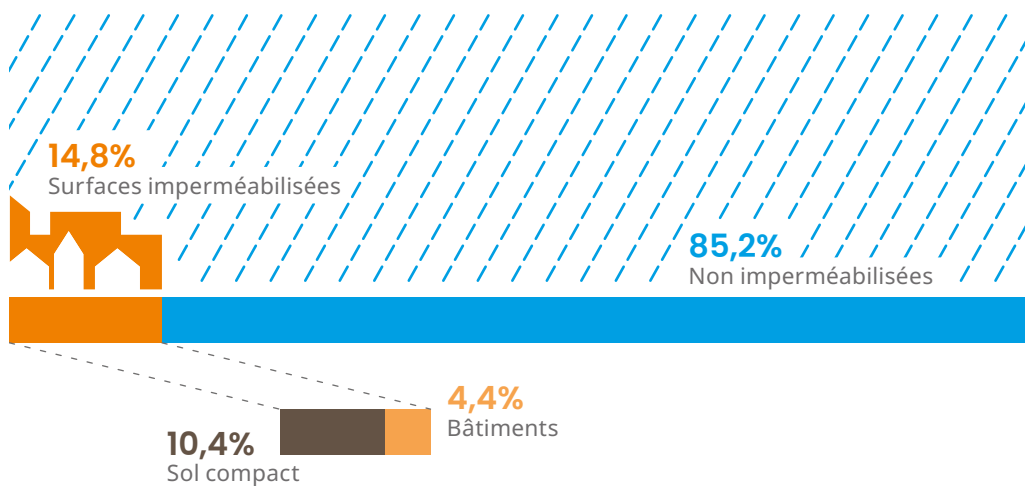
Dans l'ensemble du territoire urbain, seule une partie des surfaces est occupée par des bâtiments et des routes. Environ 14,8% des surfaces urbaines sont imperméabilisées, contre 5,1% pour l'ensemble de la Suisse. Certaines villes dépassent toutefois largement cette moyenne, comme Genève et Vevey avec 65%, Rohrschach avec 67% ou encore Carouge et Renens, où la part des surfaces imperméabilisées approche les 70%. Ces villes présentent un territoire communal majoritairement urbanisé, contrairement à des villes comme Berne ou Lugano, qui incluent également de vastes zones agricoles et forestières, ou Zermatt, dont les surfaces imperméabilisées ne représentent que 0,6% du territoire.

26,9%

du milieu bâti est dédié au transport.

Surfaces imperméabilisées des villes

En % de la surface totale (en ha)



Source: OFS – Statistique de la superficie suisse (AREA)
Période d'enquête 2013 – 2023

© OFS 2026

03



Les données détaillées sur cette thématique sont disponibles en ligne.

Travail et rémunération

Taux de chômage

Proportion des personnes au chômage par rapport au nombre d'actifs et actives. Le nombre des personnes actives utilisé par le SECO comprend aussi les diplomates et fonctionnaires internationaux domiciliés en Suisse.

Andrea travaille dans une PME, comme la majorité des citadines et citoyens. Le thème principal de cette année porte sur l'économie et l'emploi dans les villes suisses, car celles-ci constituent les centres économiques de la Suisse. C'est en ville que les grandes entreprises s'implantent, que les start-ups voient le jour et que le commerce de détail déploie ses activités. Cette vitalité économique et l'attractivité qui en découle revêtent une grande importance pour les villes. Des espaces économiques prospères créent des emplois, stimulent l'innovation et contribuent à améliorer la qualité de vie en ville. La politique urbaine s'engage ainsi en faveur d'un développement économique positif de la Suisse et soutient le tissu économique local. Les villes mettent à disposition les infrastructures nécessaires, soutiennent l'industrie locale et le commerce de détail, et tentent d'attirer les grandes entreprises.

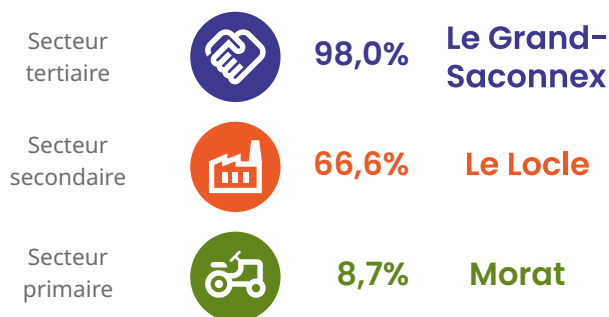
Le secteur tertiaire, un secteur urbain

En 2023, 66% des personnes actives en Suisse travaillaient en ville; 84% d'entre elles étaient employées dans le secteur tertiaire. La répartition des trois secteurs au sein d'une ville exerce une influence considérable sur son développement, car chacun d'eux attire des groupes de population aux besoins spécifiques et génère, par conséquent, des recettes fiscales distinctes. Alors qu'au Grand-Saconnex, 98% des actifs et actives travaillent dans le secteur tertiaire, ils ne sont que 32% au Locle. Au Locle, le secteur secondaire est le plus développé et emploie 67% de la population active. Il est donc primordial pour les villes de bien connaître les secteurs implantés sur leur territoire et de les soutenir activement.

0,5%

Le secteur primaire représente en moyenne 0,5% des emplois des villes.

Les plus forts taux d'emplois par secteur économique, en 2023



Source: OFS – Statistique structurelle des entreprises (STATENT)

© OFS 2026

1/3

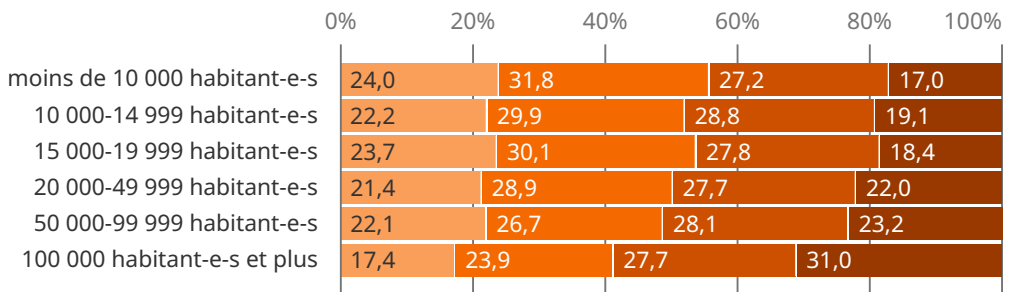
des établissements urbains sont installés dans des grandes villes.

Les petites entreprises fleurissent en villes

En 2023, 84% des entreprises étaient des petites entreprises (1 à 9 emplois). Seules 0,4% d'entre elles comptaient plus de 250 salarié-e-s. La plus forte proportion de grandes entreprises se trouve à Zollikofen (1,8%), Kloten (1,6%) et Ittigen (1,5%). Cela montre que même les villes de moins de 50 000 habitant-e-s restent très attractives pour les grandes entreprises.

Emplois, selon la taille de la commune et la taille de l'établissement, en 2023

■ 1-9 emplois ■ 10-49 emplois ■ 50-249 emplois ■ 250+ emplois



Remarque: en % de tous les établissements de cette classe de taille de la commune

État des données: 31.12.2023

Source: OFS – Statistique structurelle des entreprises (STATENT)

gr-f-ssv-06.02.01

© OFS 2026

Hausse du taux de chômage en 2025

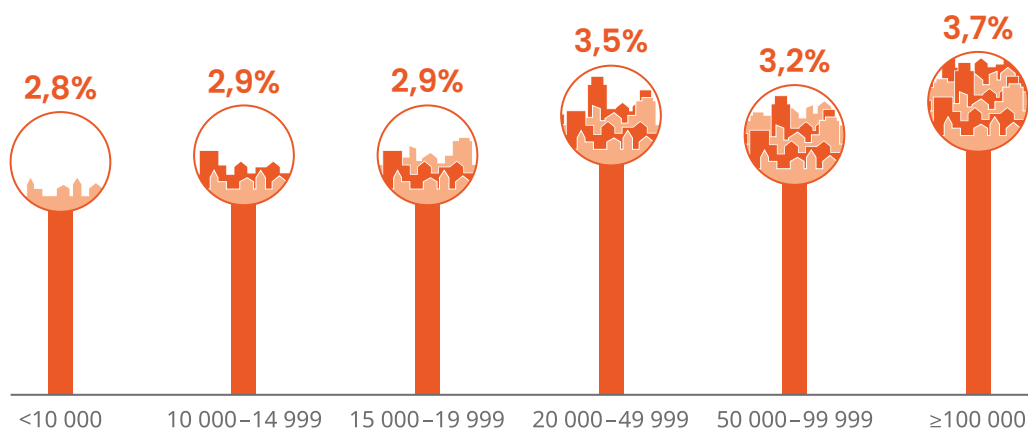
Le taux de chômage en Suisse a légèrement augmenté de manière régulière depuis 2023, passant de 2% à 2,8% en 2025. Cette tendance se retrouve également dans les villes, où le chômage a atteint 3,4% en 2025, soit environ 0,5 point de pourcentage de plus que la moyenne nationale. Le taux de chômage le plus bas, en moyenne 2,8%, est enregistré dans les plus petites villes comptant moins de 10000 habitant-e-s. Le taux de chômage dans les grandes villes de plus de 100000 habitant-e-s s'élevait à 3,7% en 2025.

+ 1%

Le nombre de personnes au chômage dans les villes a augmenté de 1% par rapport à 2024.

Taux de chômage selon la taille de la commune, en 2025

Proportion des chômeurs par rapport au nombre d'actifs



Source: Secrétariat d'Etat à l'économie – Statistique du chômage;
OFS – Relevé structurel (RS)

© OFS 2026

04



Les données détaillées sur cette thématique sont disponibles en ligne.

Énergie

En hiver, Andrea apprécie que son appartement reste agréablement chaud et, pendant les étés caniculaires, que l'eau du robinet soit fraîche. Dans les deux cas, c'est l'approvisionnement énergétique municipal qui intervient, garantissant à Andrea et à l'ensemble des habitant-e-s un service fiable au quotidien. Des facteurs externes, comme la situation géopolitique ou les conditions climatiques, influencent la gestion de l'énergie. Les villes doivent donc pouvoir réagir à ces contraintes. C'est pourquoi, dans les grandes villes et leurs agglomérations, l'approvisionnement énergétique est souvent assuré par des entreprises appartenant à la commune. Les villes sont ainsi responsables, en collaboration avec les autres échelons de l'État, de mener une politique énergétique respectueuse du climat et des finances. L'approvisionnement énergétique constitue donc un enjeu crucial pour les villes suisses et leurs habitant-e-s.

Énergies renouvelables dans les villes

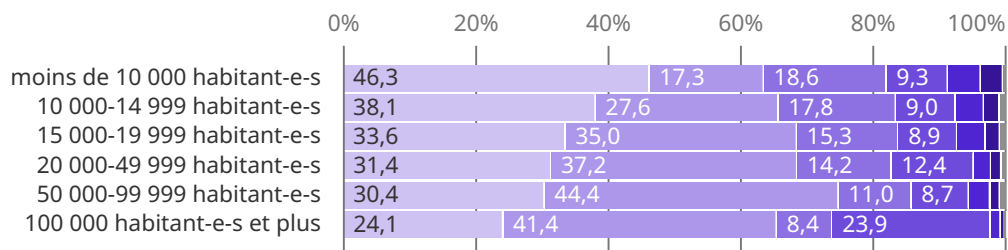
En 2024, les villes suisses dépendent encore largement des énergies fossiles: 36% des logements sont chauffés au gaz. Dans 31% des cas, le combustible utilisé est le pétrole. Cette part a diminué par rapport à l'année précédente; elle représentait encore 35% en 2023. En comparaison, seulement 0,13% des logements urbains sont chauffés à l'énergie solaire thermique et 14% utilisent des pompes à chaleur. Les réseaux de chauffage urbain jouent un rôle particulièrement important dans les villes, notamment dans les quartiers à forte densité thermique. Dans les villes de plus de 100 000 habitant-e-s, la part du chauffage urbain comme source de chauffage atteint déjà 24%. Cette proportion élevée s'explique par la densité de population et par les stratégies climatiques mises en œuvre. Les villes de 20 000 à 49 999 habitant-e-s misent également sur le chauffage urbain: avec une part de 12,4%, elles restent certes loin derrière les plus grandes villes, mais dépassent néanmoins la moyenne nationale.

Certaines villes se distinguent par leur approche pionnière en matière de chaleur renouvelable: à Risch, 38% des logements sont équipés de pompes à chaleur, à Buchs, 2,4% des logements utilisent l'énergie solaire thermique et à Bâle, 63% sont raccordés au chauffage urbain.

Les sources d'énergie pour les pompes à chaleur sont par exemple l'air, la géothermie et l'eau.

Logements selon la source d'énergie du chauffage et la taille de la commune, en 2024

■ Mazout ■ Gaz ■ Pompes à chaleur ■ Chaleur à distance ■ Bois
■ Électricité ■ Autres sources d'énergie



État des données: 31.12.2024

Source: OFS – Statistique des bâtiments et des logements (StatBL)

gr-f-ssv-09.03.07

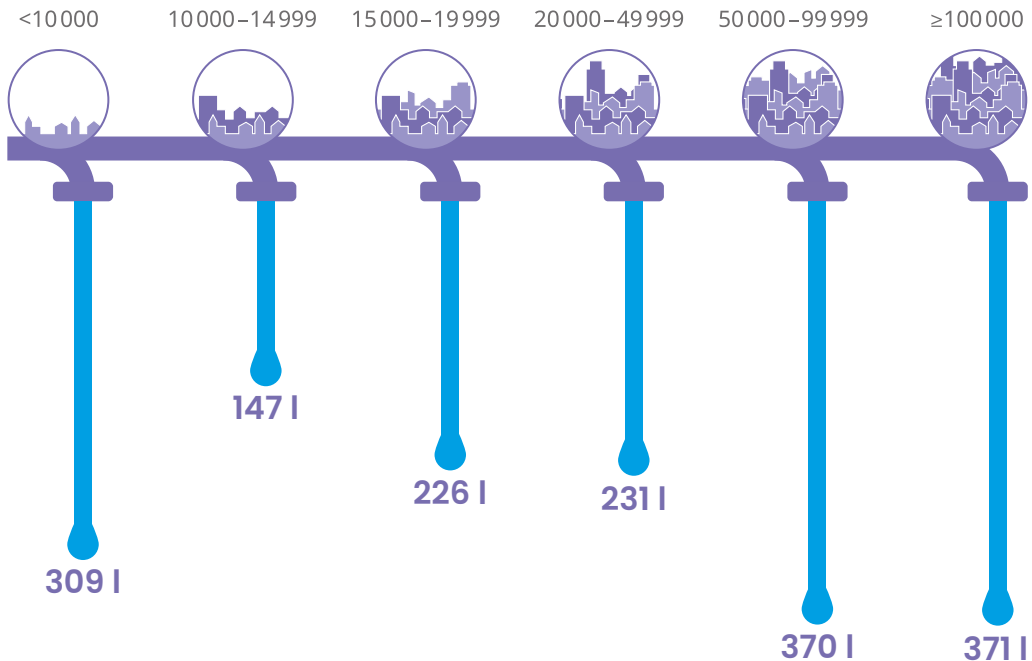
© OFS 2026

Quand il est temps de fermer le robinet...

L'eau devient une ressource rare dans de nombreuses régions d'Europe. En tant que château d'eau de l'Europe, la Suisse porte une responsabilité particulière. En 2024, la consommation moyenne d'eau par habitant-e et par jour était de 309 litres, soit 16% de plus que l'année précédente (266 litres). Les habitant-e-s de Flawil se montrent les plus économes, avec 176 litres par personne. Ce calcul tient compte uniquement des résident-e-s permanent-e-s d'une commune, et non des touristes, dont le comportement a une incidence sur la consommation d'eau. Ainsi, les villes touristiques, apparaissent en bas du classement, comme par exemple St. Moritz, avec une consommation moyenne de 847 litres par jour par habitant-e.

Consommation d'eau selon la taille de la commune, en 2024

En litres par habitant-e-s et jour



Source: Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux, Zurich

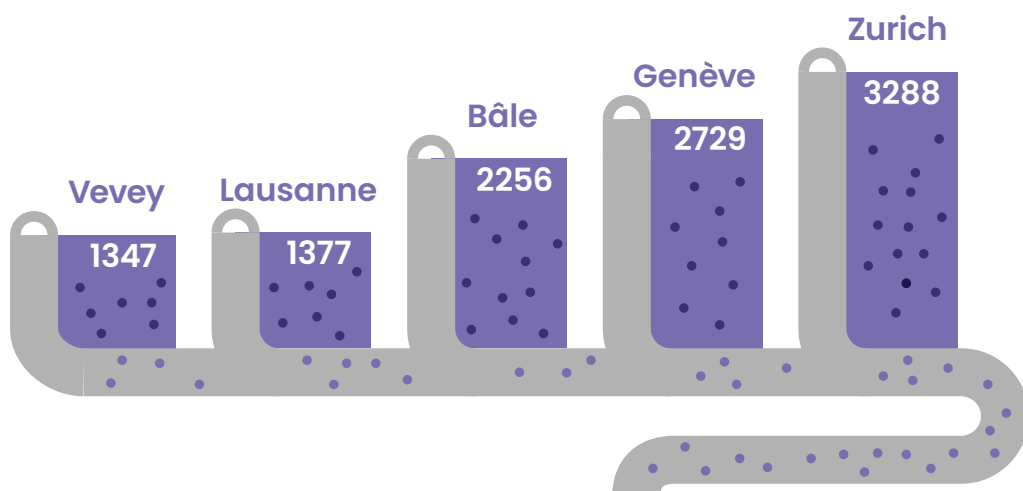
© OFS 2026

Approvisionnement en gaz naturel

En 2024, le gaz naturel représentait 12,3% de la consommation finale d'énergie en Suisse. La construction et l'entretien d'un réseau de gaz étant coûteux, l'approvisionnement reste concentré dans les zones densément peuplées de la Suisse. Certaines villes cherchent, dans le cadre de leur politique climatique, à développer le chauffage urbain et à réduire de manière coordonnée leur dépendance au gaz.

Les 5 principaux fournisseurs de gaz, en 2024

En 1000 kWh



Source: Association suisse de l'industrie gazière, Zurich

© OFS 2026



Construction et logement

Andrea habite dans un joli quartier. Non seulement il y a un parc et de nombreux commerces à proximité, mais la desserte par les transports publics est également bonne. La principale raison pour laquelle Andrea a choisi cet endroit est toutefois son intégration dans le quartier: ses enfants vont à l'école et au judo à proximité. Andrea souhaite donc y rester, même si le loyer représente une part importante du budget familial.

Les villes jouent un rôle clé dans la politique du logement et veillent à ce qu'une population diversifiée dispose de logements attrayants et abordables. Elles influencent le marché du logement par leurs décisions politiques, leurs plans d'affectation et leurs propres infrastructures. Elles encouragent également le développement vers l'intérieur et s'efforcent de créer les conditions nécessaires au maintien de la qualité de vie et de l'habitat en ville. Le développement urbain vers l'intérieur constitue à la fois un défi et une opportunité: il s'agit de créer davantage d'espace de vie dans les zones urbaines existantes grâce à un urbanisme de qualité, par exemple via des changements d'affectation, des surélévations ou des extensions. À l'avenir, le vivre ensemble se fera ainsi dans un espace plus diversifié et plus durable. Nos modes d'habitation sont en pleine mutation, et les villes se trouvent au cœur de ces transformations.

Une forte demande, qui fait chuter le taux de vacance

Depuis 2021, on observe une nette baisse du taux de vacance dans toute la Suisse, en particulier dans les villes, où il s'établit à 0,83% au 1^{er} juin 2025. La situation est particulièrement critique dans les grandes villes (0,38% en moyenne) et dans certaines régions, comme celle de Zurich, où Schlieren affiche un taux de 0,03%, la ville de Zurich de 0,1% et Opfikon de 0,13%. Dans cette région, ce recul s'explique notamment par la forte demande due à l'attractivité économique du site et par le manque flagrant d'offres disponibles. Cette pénurie est problématique, car elle contribue à la hausse des loyers. Mais les grandes villes et la région de Zurich ne sont pas les seules concernées: Viège avec 0,04%, Thoune avec 0,05% et Glaris Nord avec 0,09% présentent également des taux de vacance exceptionnellement bas.

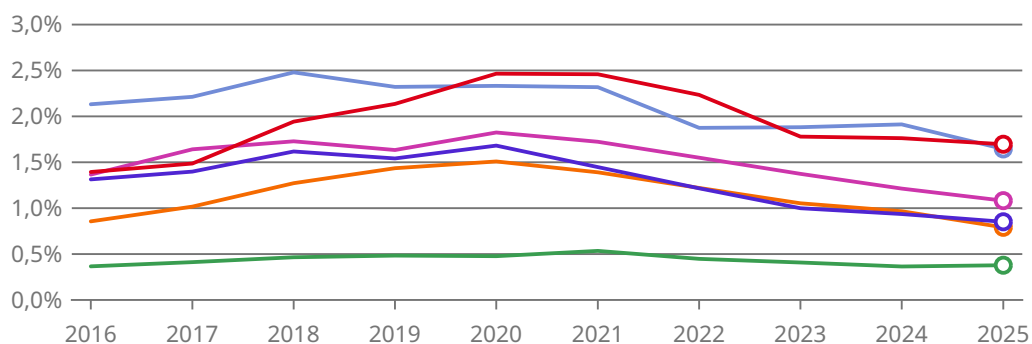
0,05%

le taux de logements vacants à **Thoune** au 1^{er} juin 2025.

Évolution du taux de logements vacants, selon la taille de la commune, de 2016–2025

Taux de logements vacants

— moins de 10 000 habitant-e-s — 10 000-14 999 habitant-e-s
 — 15 000-19 999 habitant-e-s — 20 000-49 999 habitant-e-s
 — 50 000-99 999 habitant-e-s — 100 000 habitant-e-s et plus



État des données: 01.06.2025

Source: OFS – Dénombrement des logements vacants (LWZ)

gr-f-ssv-09.03.01

© OFS 2026

1448 fr.

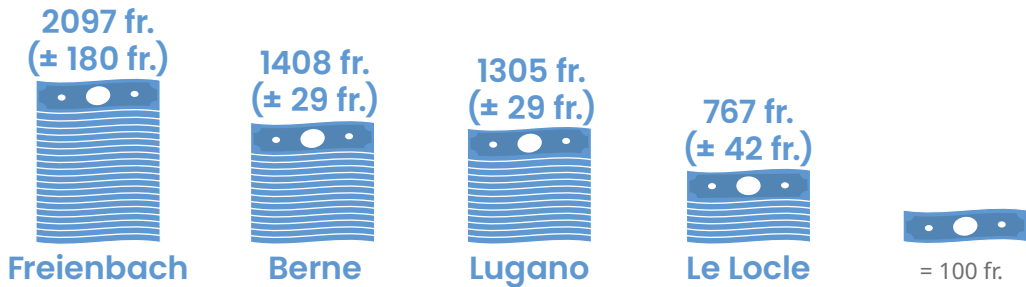
correspond au loyer moyen pour un logement de 3 pièces dans les villes suisses.

Se loger dans les villes, mais à quel prix?

Le loyer moyen d'un appartement de trois pièces varie fortement d'une ville à l'autre. Par exemple, à Freienbach, il est 2,7 fois plus élevé qu'au Locle. Si l'on regroupe les villes par taille, les différences sont moins marquées, mais les villes de plus de 100 000 habitant-e-s sont nettement plus chères que les petites villes, où le loyer moyen est de 1404 francs pour un appartement de trois pièces. Ces localités connaissent un fort déséquilibre entre l'offre et la demande.

Les villes peuvent influencer les loyers en encourageant la construction de logements d'utilité publique. Leur marge de manœuvre sur le marché privé dépend de la législation cantonale, mais elle se limite à des mesures d'aménagement du territoire.

Loyer moyen pour un logement de 3 pièces, en 2023



Loyer moyen: loyer mensuel net (sans les frais accessoires ni les dépenses de chauffage) des logements de locataires ou de coopérateurs.

Source: OFS – Relevé structurel (RS), Statistique des bâtiments et des logements (StatBL)

© OFS 2026

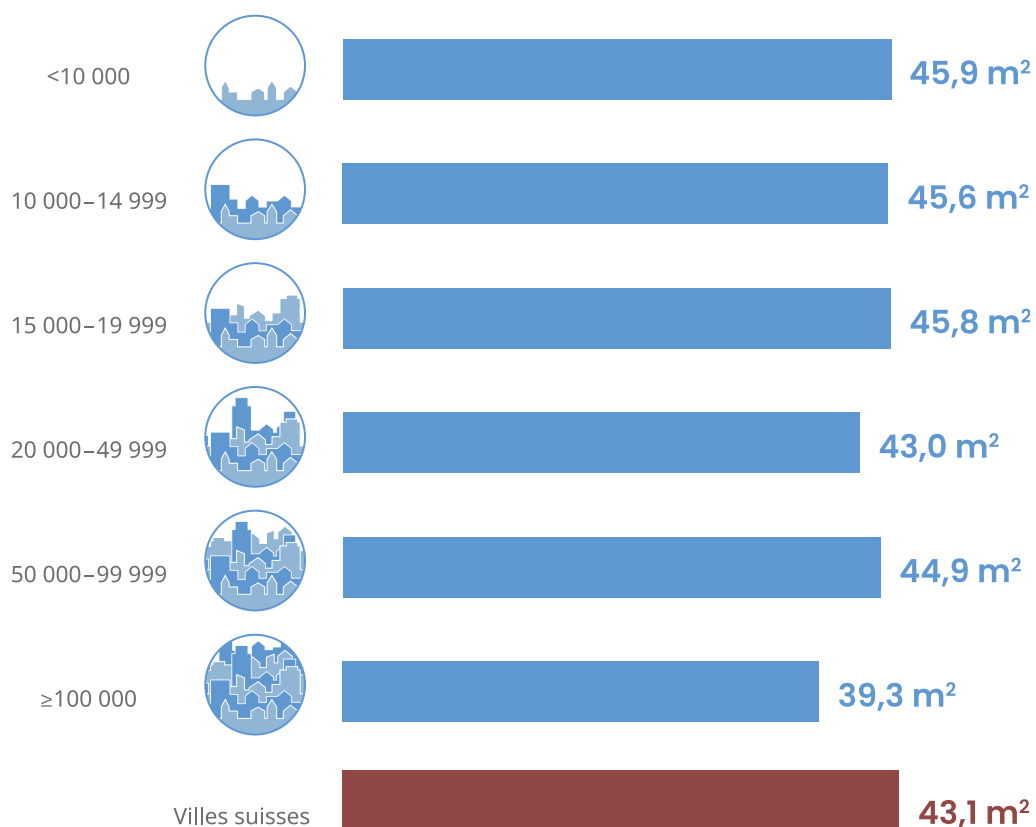
Reste-t-il de la place pour un canapé?

En termes de surface par habitant-e, les logements en ville sont plus petits avec 43,1 m² par personne que dans le reste de la Suisse avec 49,9 m². Il existe également de grandes différences entre les villes: les plus grandes villes offrent le moins d'espace avec une moyenne de 39,3 m², tandis que les plus petites proposent le plus d'espace avec 45,9 m². Il existe toutefois des exceptions, comme Meyrin avec 31,7 m² par personne et Küsnacht (ZH) avec 53,3 m². Le pouvoir d'achat des ménages conditionne la taille des logements choisis et donc la situation des villes observées.

Surface moyenne par habitant-e en m²

Sont prises en compte toutes les personnes annoncées en ménage privé dans une commune, quelle que soit leur relation d'annonce.

Surface moyenne par habitant-e selon la taille de la ville, en 2024



Source: OFS – Statistique des bâtiments et des logements (StatBL)

© OFS 2026

06



Les données détaillées sur cette thématique sont disponibles en ligne.

Tourisme

Une fois par an, Andrea passe un week-end prolongé avec Sascha dans une autre ville suisse. Une visite au musée, un concert, un bon restaurant ou même un marathon ont déjà figuré au programme. Parfois, il leur arrive également de séjourner dans un bel hôtel au cœur d'un centre-ville animé. Le tourisme est un pilier important de la vie urbaine, de l'économie et de la culture. Les infrastructures urbaines, l'offre culturelle variée et le patrimoine constituent une grande valeur ajoutée pour le tourisme suisse. La plupart des grands événements ont lieu dans les villes. Elles ne sont pas seulement le point de départ de voyages, mais sont également visitées pour leur propre attrait. Pour de nombreuses villes suisses, le tourisme représente un pilier économique majeur.

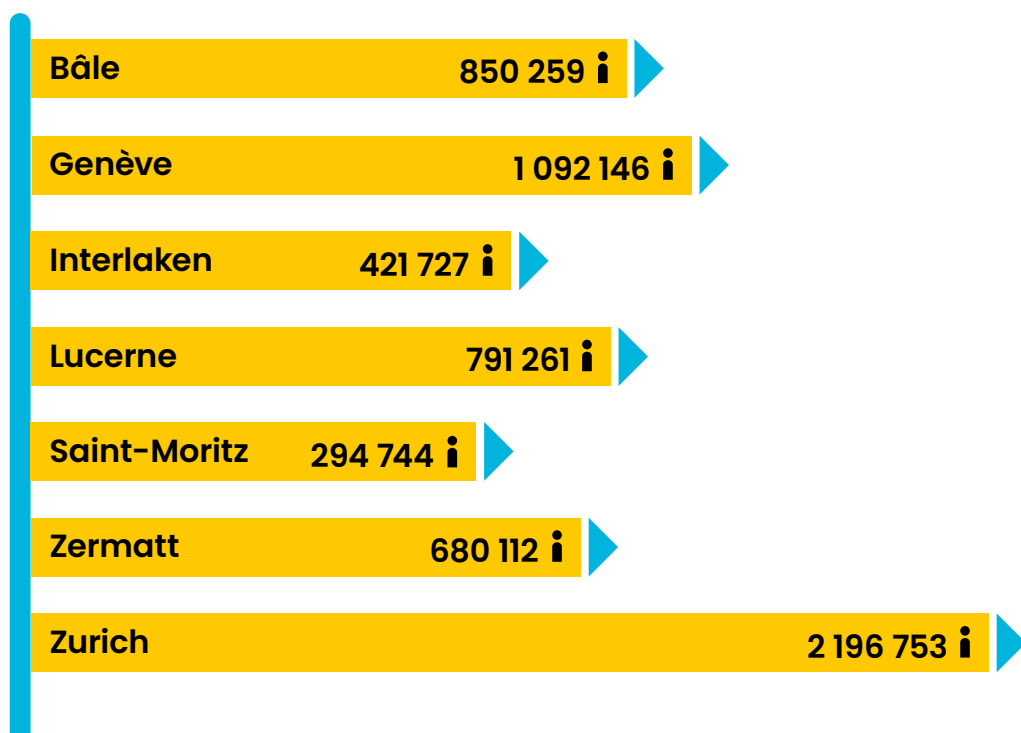
Les arrivées: bilan du tourisme urbain

La majorité des arrivées touristiques en Suisse, tant nationales qu'internationales, se concentrent dans les villes puisqu'elles représentent 65% de l'ensemble des arrivées, qui ont atteint 21,6 millions en 2024. Parmi ces chiffres, 5,4 millions concernent les villes de plus de 100 000 habitant-e-s. La part totale des touristes est plus élevée en ville avec 57%, contre 49% pour l'ensemble de la Suisse.

57%

c'est la part de arrivées de touristes étrangers dans les villes en 2024.

Arrivées touristiques en 2024



Source: OFS – Statistique de l'hébergement touristique (HESTA)

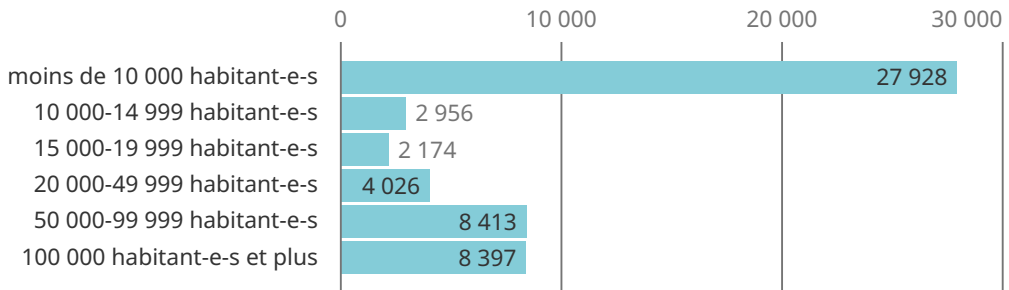
© OFS 2026

Mille et une nuitées en ville

Avec 25,6 millions, les villes concentrent plus de 62% de toutes les nuitées en Suisse. Sans surprise, le nombre de nuitées par rapport à la population est particulièrement élevé dans les villes très touristiques et les communes urbaines telles qu'Interlaken, Arosa ou Saint-Moritz. On y enregistre plus de 100 000 nuitées pour 1000 habitant-e-s. Zermatt arrive en tête de cette liste avec 272 323 nuitées pour 1000 habitant-e-s.

Nuitées pour 1000 habitant-e-s, selon la taille de la commune, en 2024

Nombre de nuitées



État des données: 31.12.2024

Source: OFS – Statistique de l'hébergement touristique (HESTA),
Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

gr-f-ssv-10.04.01

© OFS 2026



07



Les données détaillées sur cette thématique sont disponibles en ligne.

Mobilité et transports

Andrea se déplace généralement à vélo. En cas de neige ou de pluie battante, le bus devient cependant l'option privilégiée. Sascha possède une voiture, mais celle-ci sert rarement, sauf éventuellement pour des excursions en montagne. Pour rendre visite à des ami-e-s dans une autre ville, le train est généralement plus rapide. À l'intersection des enjeux climatiques, des infrastructures, du développement économique et des aspects sociaux, la mobilité est un thème central pour les villes. La mobilité urbaine se déploie sur la surface limitée qu'offre l'espace public. Les villes utilisent leur marge de manœuvre pour promouvoir en particulier les moyens de transport économes en énergie et en espace.

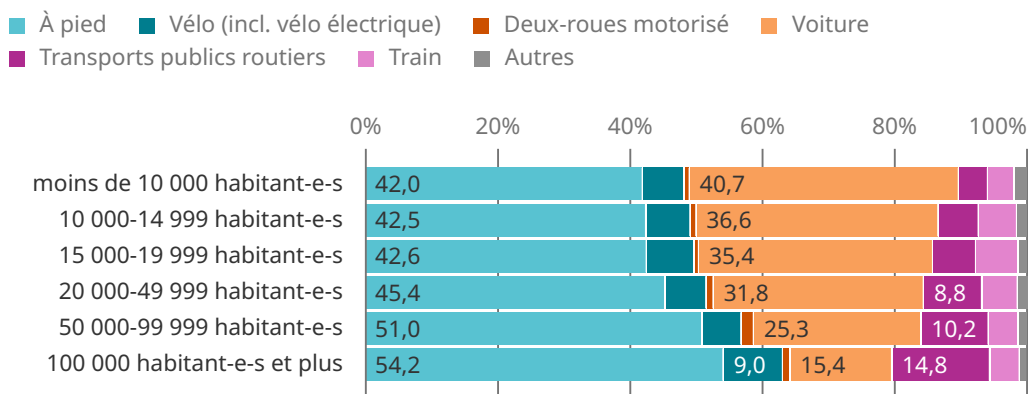
Se déplacer à pied

La population des villes suisses effectue en moyenne 4 déplacements par jour. La plupart de ces trajets sont effectués à pied (1,9), en voiture (1,1), en transports publics (0,6) et à vélo (0,3). Les trajets à pied et à vélo sont naturellement beaucoup plus courts que ceux effectués en voiture et en transports publics. La distance moyenne parcourue à pied et à vélo s'élève à 2,8 kilomètres par jour et par habitant-e. En transports publics, elle atteint 7,2 kilomètres, et en voiture, 16,4 kilomètres par personne et par jour. L'utilisation des différents moyens de transport varie selon la taille de la ville. L'importance de la voiture diminue avec l'augmentation de la taille de la ville. Cela dépend de nombreux facteurs, notamment la structure et la densité de l'habitat, l'offre de transports publics et la planification des transports.

Une **étape** est un trajet effectué avec un seul moyen de transport, y compris la marche à pied. Lors d'un changement de moyen transport, une nouvelle étape commence.

Moyens de transport utilisés selon la taille de la commune, en 2021

Parts des étapes journalières



Base: 28 070 personnes cible, qui habitent dans l'une des 180 villes considérées.

État des données: 31.12.2021

Source: OFS, ARE – Microrecensement mobilité et transports (MRMT)

gr-f-ssv-11.04.03

© OFS 2026

Avec **311**

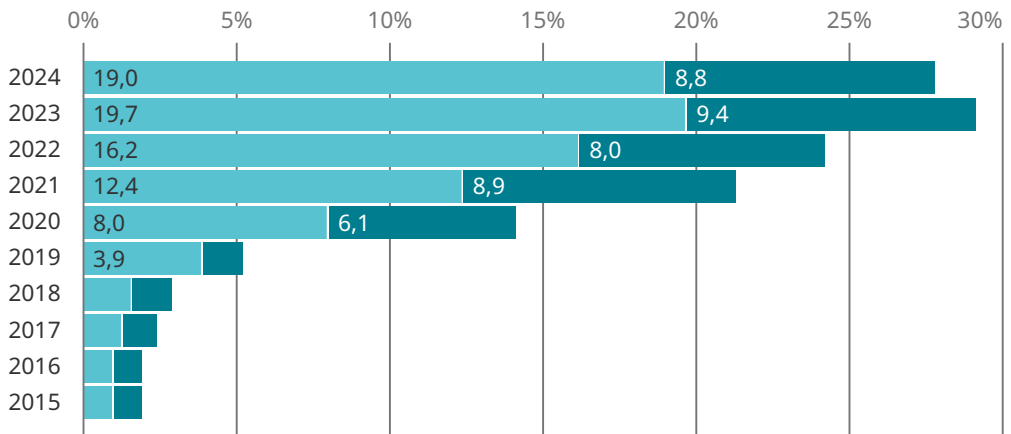
voitures de tourisme pour 1000 habitant-e-s, Bâle est la ville avec le taux de motorisation le plus faible en 2024.

À l'avenir, les voitures seront électriques dans les villes

Entre 2014 et 2024, la part des voitures électriques parmi les voitures de tourisme nouvellement immatriculées dans les villes est passée de 0,7% à 19%. Cette évolution est particulièrement marquée en milieu urbain: si la proportion de voitures électriques nouvellement mises en circulation a également fortement progressé à l'échelle de la Suisse, elle demeure faible (0,1% en 2014, 4,2% en 2024). Rapportée à l'ensemble du parc automobile, la part des véhicules entièrement électriques dans les villes restait toutefois encore relativement modeste en 2024, avec 4,4% – soit environ 90 165 voitures électriques sur un total de 2,1 millions de voitures de tourisme.

Part des véhicules «à prise électrique» dans les nouvelles mises en circulation de voitures de tourisme dans les villes suisses

■ Électrique ■ Hybride rechargeable



L'attribution des véhicules aux différentes villes se fait sur la base de l'adresse du détenteur ou de la détentrice du véhicule.

État des données: 03.01.2025
 Source: OFS, OFROU – Nouvelles mises en circulation de véhicules routiers (IVS)

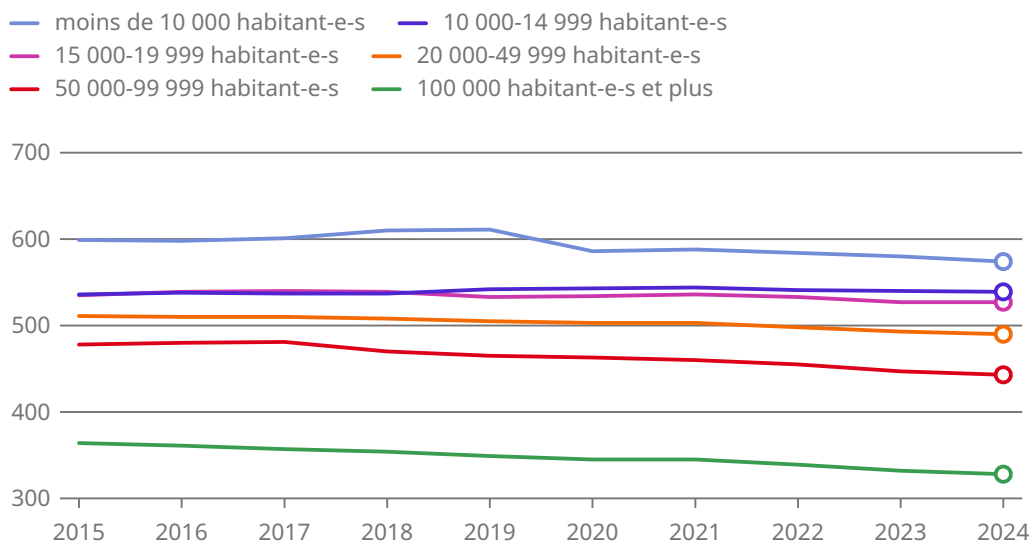
gr-f-ssv-11.03.02.02
 © OFS 2026

Moins de voitures en villes

Le taux de motorisation diminue régulièrement dans les villes depuis 2015 et s'établit à 460 voitures pour 1000 habitant-e-s en 2024. Ce chiffre est inférieur à la moyenne suisse, qui est de 530 voitures pour 1000 habitant-e-s. On note aussi une différence importante entre les différentes classes de taille des villes: plus la ville est grande, moins on compte de voitures par habitant-e. Cela s'explique notamment par la proximité entre le lieu de résidence et le lieu de travail, et donc par des trajets plus courts, le manque d'espace, la concentration spatiale des activités économiques et l'offre de mobilité variée et diversifiée dans les grandes villes. Les citoyen-ne-s renoncent de plus en plus à la voiture, ce qui se reflète également dans l'aménagement des villes.

Évolution du taux de motorisation, selon la taille de la commune, de 2015 à 2024

Voitures de tourisme pour 1000 habitant-e-s



État des données: 30.09.2024

Source: OFS, OFROU – Parc de véhicules routiers (MFZ); OFS – Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

gr-f-ssv-11.03.02

© OFS 2026

08



Les données détaillées sur cette thématique sont disponibles en ligne.

Sécurité sociale

Le taux d'aide sociale représente la part des bénéficiaires d'une année dans la population résidante permanente de l'année précédente, en pourcent.

Il y a quelques années, Sascha a perdu son emploi; la reprise d'une activité professionnelle s'est avérée compliquée. Après un an de chômage, une demande d'aide sociale a dû être adressée à la ville. Heureusement, la situation n'a pas duré: trois mois plus tard, un contrat pour un nouveau poste était déjà signé.

En Suisse, l'aide sociale au sens strict est, dans de nombreux cantons, mise en œuvre et versée par les villes et les communes. Ces autorités, en prise directe avec la population, jouent un rôle central dans ce domaine. Conçue comme une prestation de soutien et d'intégration, l'aide sociale constitue un instrument essentiel du bien-être d'une communauté. Les villes ont donc tout intérêt à développer des mesures de politique sociale à la fois accessibles et efficaces, pour lutter contre la précarité et dynamiser leur marché de l'emploi.

Taux d'aide sociale en baisse – un indicateur à nuancer

Depuis 2017, le taux d'aide sociale économique dans les villes suisses diminue légèrement et continuellement en moyenne. En 2024, ce taux s'élève à 4,0% dans les villes, contre 2,9% pour l'ensemble de la Suisse. Cet écart s'explique par plusieurs facteurs. En tant que centres offrant davantage d'emplois et un parc de logements plus diversifié, les villes attirent proportionnellement plus de personnes susceptibles de recourir à l'aide sociale. En outre, le recours à l'aide sociale y est plus anonyme et parfois plus facilement accessible.

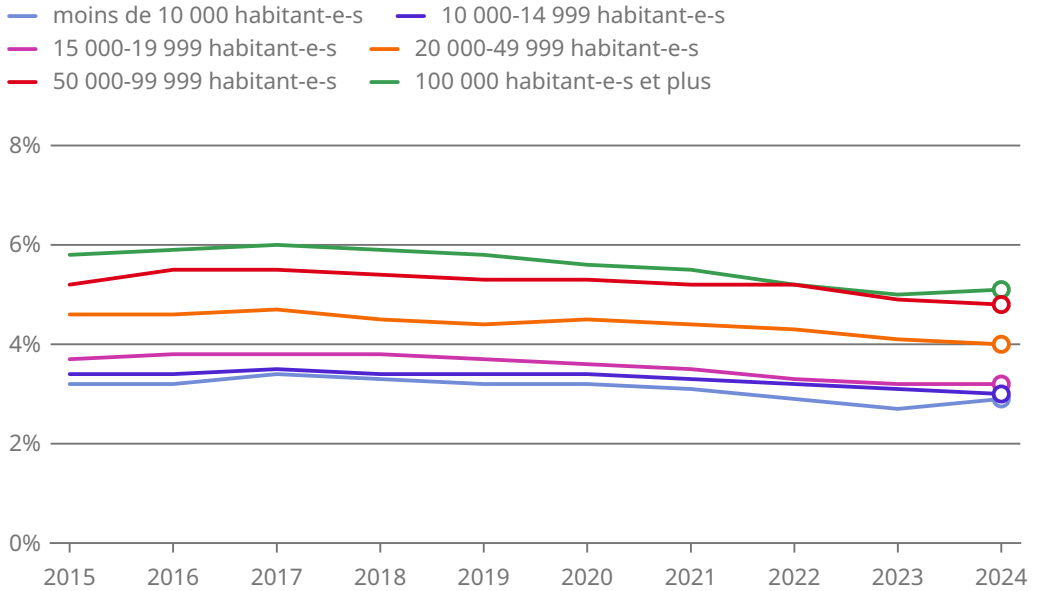
Le taux d'aide sociale varie fortement d'une ville à l'autre et est corrélé à leur taille. Dans les plus petites villes, il est légèrement inférieur à la moyenne nationale et s'établit à 2,9%. Les plus grandes villes affichent un taux de 5,1%, soit environ 1,1 points de pourcentage au-dessus de la moyenne suisse. Plusieurs éléments peuvent expliquer ces différences. Tout d'abord, l'organisation cantonale exerce une influence déterminante sur le nombre de personnes pouvant prétendre à l'aide sociale. Les législations cantonales varient considérablement – et, par conséquent, les modalités d'octroi de l'aide sociale par les villes également. La situation sociale de la population urbaine dépend aussi de la conjoncture économique locale. Parmi les facteurs déterminants figurent notamment le taux de chômage, la répartition sectorielle des emplois ou encore la dynamique économique régionale. L'activité économique a, dans tous les cas, un impact direct sur la situation sociale de la population. Enfin, des facteurs externes peuvent également entrer en jeu. La hausse du coût de la vie, l'instabilité géopolitique, les fluctuations des marchés ou encore les droits de douane américains sont d'autres éléments qui influencent la situation économique et sociale de la population. Les villes ne s'engagent cependant pas seulement dans la lutte contre la pauvreté, mais aussi dans la prévention. Grâce à des offres de conseil et, dans certains cas, à des prestations financières propres, elles veillent à ce que les personnes ne basculent pas dans la pauvreté.

177 337

personnes vivant dans des zones urbaines bénéficiant de l'aide sociale en 2024.

Évolution du taux d'aide sociale, de 2015 à 2024

Aide sociale



Les différentes agrégations de communes peuvent présenter des résultats avec des personnes comptées à double.

État des données: 31.12.2024

Source: OFS – Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale (SAS)

gr-f-ssv-13.05.01

© OFS 2026



09



Les données détaillées sur cette thématique sont disponibles en ligne.

Éducation

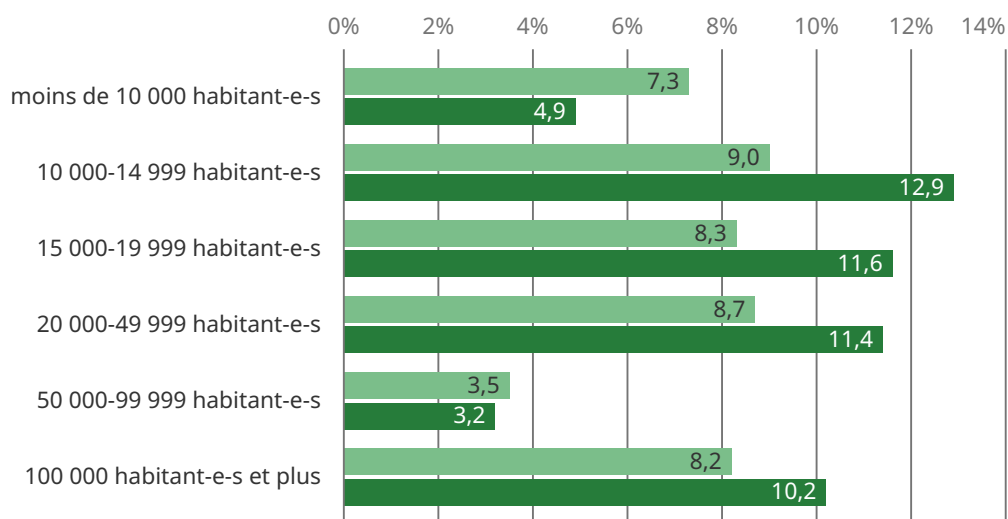
Les enfants d'Andrea, Simone et Felice, fréquentent encore le jardin d'enfants; la nouvelle école du quartier pourrait être achevée pour la rentrée scolaire de l'année prochaine. En Suisse, l'éducation relève principalement de la compétence des cantons, tandis que les villes sont surtout responsables des infrastructures scolaires. Au cours des dernières années, l'augmentation de la population et, par conséquent, du nombre d'élèves a conduit les villes à investir massivement dans la rénovation et l'extension de ces infrastructures. Il est essentiel pour elles de disposer de prévisions fiables sur l'évolution du nombre d'élèves afin de planifier les investissements à moyen et long terme.

La soif d'apprendre

Depuis 2014, le nombre d'élèves augmente dans toute la Suisse, et de façon particulièrement marquée dans les villes. Entre 2014/2015 et 2023/2024, les villes ont enregistré en moyenne une hausse de 10,5% du nombre d'élèves dans l'enseignement obligatoire et dans le secondaire II. Les augmentations les plus importantes ont été observées à Busigny (+79,7%) et Adliswil (+67,9%). Ces pics correspondent aux villes situées dans des régions urbaines ayant connu une forte croissance démographique ces dernières années.

Évolution du nombre d'élèves, selon la taille de la commune, de 2014/15 à 2023/24

■ Évolution de la population ■ Évolution du nombre d'élèves



Remarque: dès l'année scolaire 2017/18, les élèves des classes des écoles spécialisées, des classes pour élèves de langue étrangère, des classes d'introduction et des autres classes spéciales sont intégrés dans les différents degrés de formation de la scolarité obligatoire.

État des données: 27.02.2025

Source: OFS – Statistique des élèves et étudiants (SDL), Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

gr-f-ssv-15.02.01

© OFS 2026

Formation achevée la plus élevée

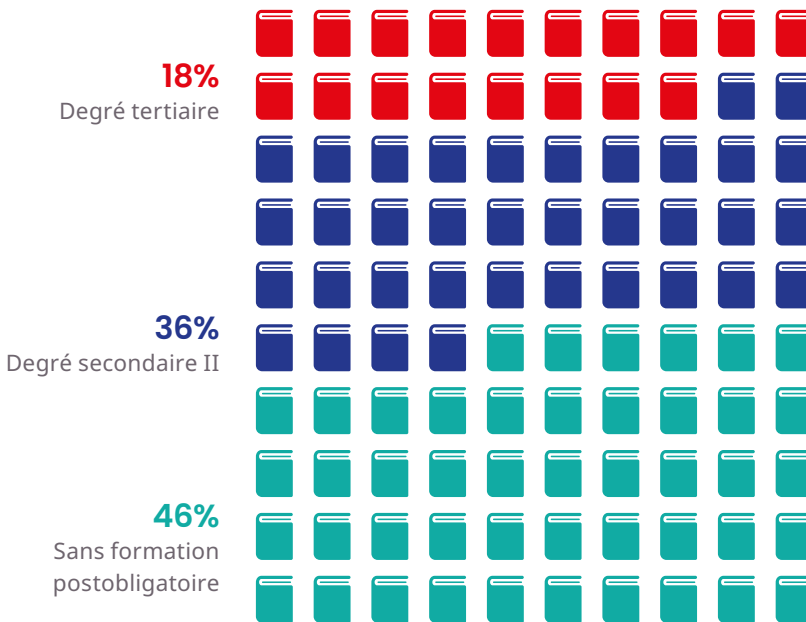
Cette statistique considère la population résidente permanente de 25 ans et plus et ses résultats se basent sur cinq relevés structurels annuels consécutifs.

Lieu de résidence et diplôme obtenu

La proportion de personnes ayant suivi une formation de degré tertiaire tend à augmenter avec la taille de la ville. Environ 56% des habitant-e-s des plus grandes villes détiennent un diplôme de degré tertiaire, contre 42% en moyenne pour l'ensemble de la Suisse, tandis que dans les plus petites villes, seulement 37% des habitant-e-s ont achevé une formation de ce degré. Les petites villes arrivent en tête pour les diplômes de degré secondaire, avec 43% de leur population ayant suivi une telle formation. La part de personnes sans formation post-obligatoire se situe entre 18 et 20% dans toutes les villes de moins de 100 000 habitant-e-s. Dans les plus grandes villes, cette proportion est légèrement plus faible et s'établit à 16%. Ces écarts s'expliquent essentiellement par le fait que les grandes villes attirent les universités suisses et offrent davantage d'emplois dans le secteur tertiaire.

Formation achevée la plus élevée, 2023

Population résidente permanente de 25 ans et plus



Source: OFS – Relevé structurel (RS)

© OFS 2026



10



Les données détaillées sur cette thématique sont disponibles en ligne.

Politique

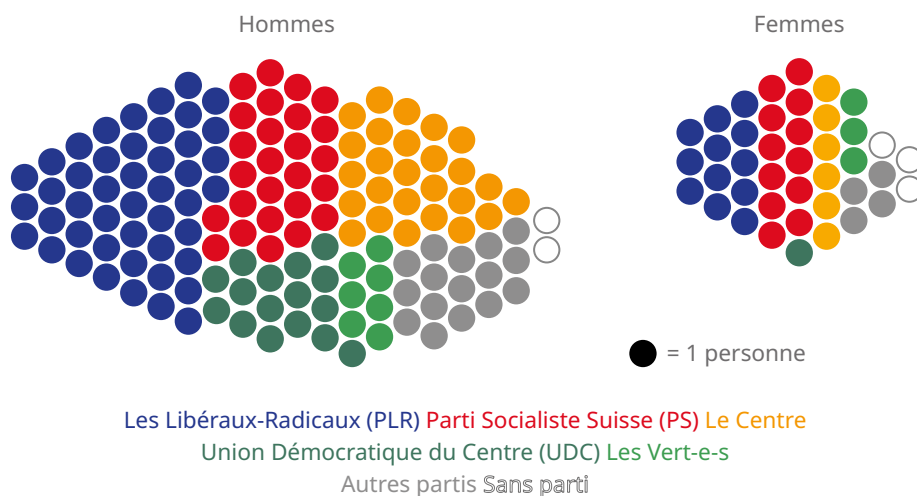
Andrea n'est pas membre d'un parti, mais participe au scrutin lors de toutes les élections. Alors que Sascha a déposé sa candidature aux élections communales afin de compléter son engagement dans l'atelier de quartier par une participation à la vie politique locale. Sascha pourrait même envisager de devenir un jour membre de l'exécutif.

Comme tous les niveaux de l'Etat, les villes sont gouvernées par des personnes élues. Les exécutifs communaux comptent en moyenne 7 membres. La taille de l'exécutif n'est pas liée à la taille de la ville. Toutes les catégories de villes comptent en moyenne entre 5,5 et 7,4 membres au sein de leur exécutif. On observe toutefois quelques particularités: l'exécutif compte 30 membres à Soleure, 15 à Granges et 11 à Zuchwil. À l'autre extrémité du spectre, douze communes urbaines de Suisse romande ainsi que la ville de Coire ne comptent que 3 membres à l'exécutif. La taille des parlements de ville varie également fortement d'une ville à l'autre: elle va de 13 membres dans la commune de Wohlen (AG) à 125 membres dans la ville de Zurich.

Une présidente de ville reste l'exception

La présidence des villes est en général occupée par un homme; seulement 23% des présidences sont occupées par des femmes. On compte plus de présidents de ville issus du PLR que de présidentes de villes dans l'ensemble. Dans les villes de plus de 50000 habitant-e-s, la proportion de présidences occupées par une femme est nettement supérieure à la moyenne, avec 40%. Au niveau des partis, un tiers des mairies sont entre les mains du PLR.

Mairies selon le genre et le parti d'appartenance, en 2025



Source: Union des villes suisses (UVS)

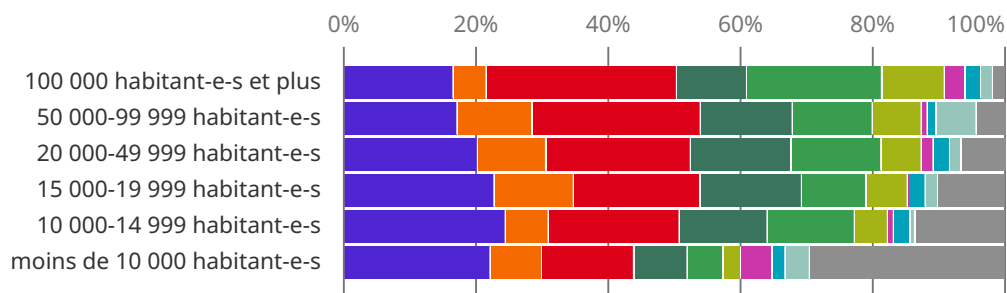
© OFS 2026

Des villes plutôt rouges ou bleues?

En 2025, le PLR et le PS sont les partis les plus représentés dans les villes. Dans les législatifs, ils détiennent chacun 21% des sièges. Au sein des exécutifs, le PLR arrive en tête avec 25% des sièges, suivi du PS avec 20% et du Centre avec 17%. La force des partis varie toutefois selon la taille des villes:

Répartition des sièges dans les législatifs des villes, par parti et selon la taille de la commune, en 2025

- PLR (PRD) ■ Centre ■ PS ■ UDC ■ VERT-E-S ■ PVL
- petits partis de gauche (PST, Sol.) ■ petits partis du centre (PEV, PCS)
- petits partis de droite (UDF, Lega, MCR) ■ autres



État des données: 31.12.2025

Source: OFS – Union des villes suisses (UVS)

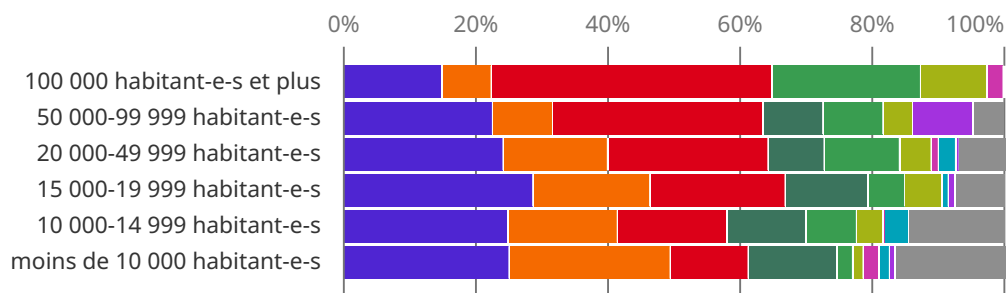
gr-f-ssv-17.02.01

© OFS 2026

Dans les petites villes, les partis locaux et les élu-e-s sans affiliation partisane sont fortement représentés. Dans les législatifs des plus petites villes, ils constituent même la part la plus importante, avec 29%. À l'inverse, ils sont à peine présents dans les législatifs et les exécutifs des plus grandes villes. Dans ces dernières ce sont les partis de gauche qui sont les plus présents, tandis que dans les villes moyennes et petites, ce sont les partis bourgeois qui dominent.

Répartition des sièges dans les exécutifs des villes, par parti et selon la taille de la commune, en 2025

- PLR (PRD) ■ Centre ■ PS ■ UDC ■ VERT-E-S ■ PVL
- petits partis de gauche (PST, Sol.) ■ petits partis du centre (PEV, PCS)
- petits partis de droite (UDF, Lega) ■ autres



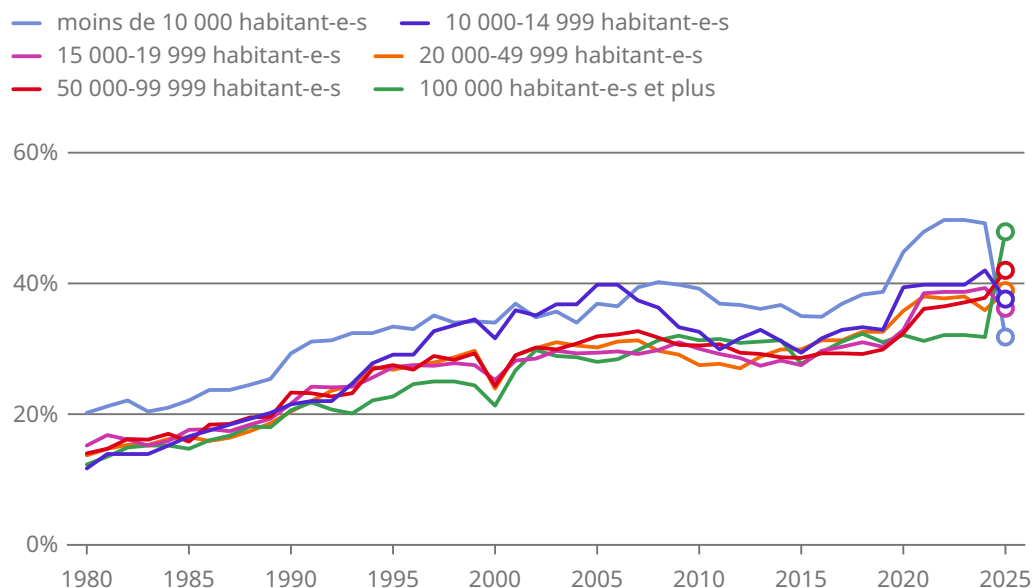
État des données: 31.12.2025
 Source: OFS – Union des villes suisses (UVS)

gr-f-ssv-17.02.03
 © OFS 2026

Quelle est la proportion de femmes dans la politique communale?

En 2025, les femmes sont toujours minoritaires dans l'ensemble de la politique suisse. La politique communale ne fait pas exception à la règle, puisque seulement 35% des membres des exécutifs et 39% des membres des législatifs sont des femmes. La répartition entre les sexes varie

Part des femmes dans les législatifs des villes, selon la taille de la commune, de 1980 à 2025

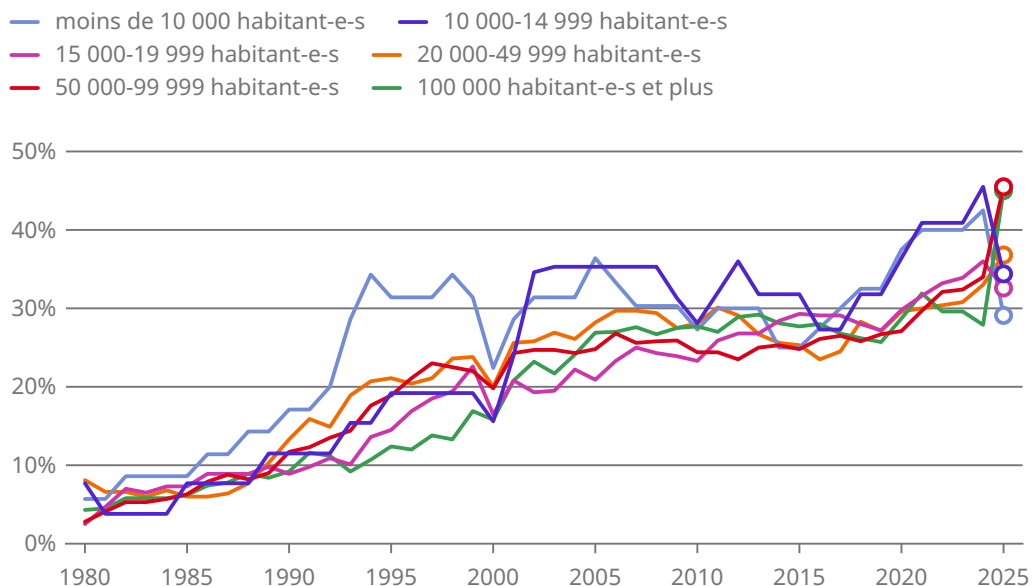


État des données: 31.12.2025
Source: OFS – Union des villes suisses (UVS)

gr-f-ssv-17.02.02
© OFS 2026

fortement selon la taille des villes; la proportion de femmes la plus élevée dans les exécutifs est celle des villes de plus de 50 000 habitant-e-s, avec 45%, tandis que la plus faible est celle des plus petites villes, avec 29%. Dans les législatifs, la proportion de femmes tend à augmenter avec la taille de la ville. Dans les plus petites villes, elle est inférieure à la moyenne avec 32%, tandis que dans les plus grandes villes, elle atteint 48%.

Part des femmes dans les exécutifs des villes, selon la taille de la commune, de 1980 à 2025



État des données: 31.12.2025
 Source: OFS – Union des villes suisses (UVS)

gr-f-ssv-17.02.04
 © OFS 2026



Finances publiques

Andrea et Sascha travaillent et paient des impôts. Cela pèse parfois sur leur budget, mais Andrea et Sacha voient aussi comment la ville utilise cet argent pour le bien de la population: le terrain de jeux du quartier a été rénové et des arbres ont été plantés pour offrir de l'ombre lors des étés de plus en plus chauds.

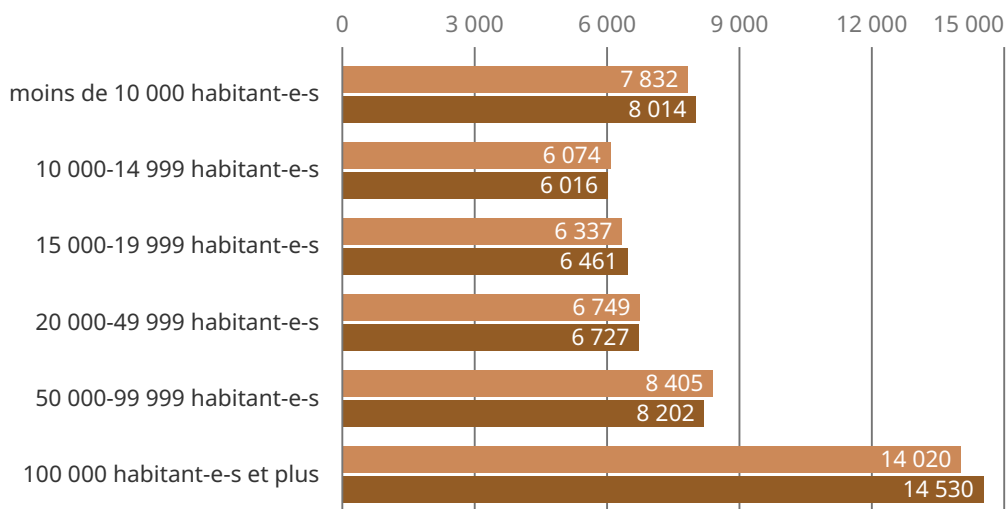
Les décisions de politique financière des villes s'orientent vers des objectifs économiques, sociaux et écologiques. Aujourd'hui, elles doivent relever de nombreux défis. Côté dépenses, les villes sont contraintes d'investir massivement dans leurs infrastructures en raison de l'évolution démographique, de leurs fonctions de centres et de la crise climatique. Parallèlement, de nouvelles dépenses menacent de s'ajouter en raison du transfert de charges par la Confédération et les cantons. Les villes doivent se préoccuper en permanence de leurs recettes, en accordant une attention particulière à leurs taux d'imposition. Certaines villes bénéficient de recettes fiscales élevées provenant des entreprises et peuvent ainsi réduire leurs taux d'imposition, tandis que d'autres sont contraintes de les augmenter. La politique financière des villes est essentielle pour garantir la stabilité à long terme de leurs finances, c'est-à-dire une situation équilibrée entre recettes et dépenses.

Les tâches de centre des grandes villes

Dans les grandes villes, les dépenses et les recettes par habitant-e sont les plus élevées. En tant que centres économiques, culturels et sociaux, elles assument de nombreuses tâches pour elles-mêmes et pour la région environnante. Ces tâches sont financées en grande partie par les habitant-e-s de ces villes. Lorsque le nombre d'habitant-e-s diminue, les dépenses diminuent généralement aussi. Mais jusqu'à un certain point seulement: les dépenses et les recettes des plus petites villes de moins de 10 000 habitant-e-s sont en moyenne plus élevées que celles des villes de 10 000 à 49 999 habitant-e-s.

Recettes communales et dépenses communales par habitant-e (en Fr.), selon la taille de la commune, en 2023

■ Recettes par habitant-e ■ Dépenses par habitant-e



État des données: 31.12.2023

Source: Administration fédérale des finances – Statistique financière

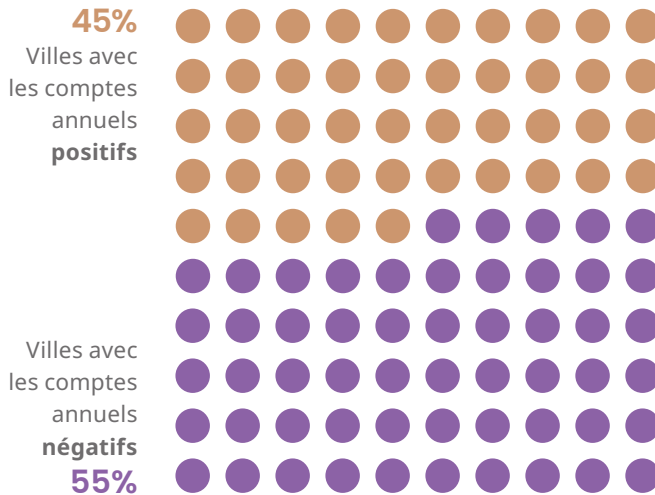
gr-f-ssv-18.03.01

© OFS 2026

Moins de résultats financiers positifs

En 2023, 45% des villes suisses ont clôturé leurs comptes avec un résultat positif. Il s'agit d'un recul significatif par rapport à l'année précédente, où 57% des villes affichaient un excédent. La taille des villes n'est pas un facteur déterminant pour obtenir un résultat positif. En 2023, seule la catégorie des villes de 10 000 à 14 999 habitants a compté davantage de villes avec un excédent de revenus qu'avec un excédent de charges. Une situation financière saine repose sur un équilibre entre dépenses et recettes, au moins à moyen terme. Les villes doivent investir l'argent des contribuables de manière à garantir des services publics de qualité, tout en trouvant un juste équilibre entre investissements à long terme et endettement maîtrisé.

Villes avec comptes annuels positifs et négatifs, en 2023



Le solde des comptes annuels est le résultat entre la différence des recettes et dépenses communales.

Source: Administration fédérale des finances – Statistique financière

© OFS 2026





Agglomérations

La Suisse urbaine, un pays d'agglomérations

Andrea a grandi dans une agglomération. Ses parents y vivent toujours. Andrea leur rend donc régulièrement visite le dimanche. Le trajet en train régional vers sa ville natale traverse une région urbaine marquée par de nombreux contrastes et dynamiques.

La politique urbaine se décline sur trois niveaux territoriaux: le quartier, la ville et la région urbaine ou l'agglomération. Pour mettre en place des politiques efficaces, il est important d'avoir ces trois niveaux à l'esprit. Ce n'est qu'en les pensant en réseau, en les abordant de manière transversale par-delà les compétences et en les coordonnant avec les politiques cantonales et fédérales qu'un développement urbain cohérent sera possible en Suisse. Les agglomérations mettent en dialogue les villes-centre et les communes urbaines, et permettent ainsi de réfléchir les enjeux sur une autre échelle, où leurs fonctionnements sont étroitement liés. Ce faisant, présenter les statistiques des agglomérations permet de mieux montrer les enjeux des villes dans leurs contexte d'agglomération et d'y répondre de manière adéquate. Cette perspective offre aussi la chance de mieux comprendre les enjeux des communes urbaines. À travers leurs agglomérations, celles-ci conservent leurs identités

tout en entrant dans un réseau urbain plus large. La Suisse urbaine se compose de villes petites et grandes, qui à leur tour sont intégrées dans des agglomérations.

Méthode

Pour tenir compte de l'évolution du territoire, l'OFS procède, tous les dix ans environ, à une actualisation des niveaux géographiques non-institutionnels sous sa responsabilité. En 2024, les classifications de l'ensemble des communes ont été recalculées sur la base des données de 2020. La définition des agglomérations reste inchangée. Depuis l'année dernière, seul leur découpage au niveau communal a changé en raison de fusions: Laténa fait partie de l'agglomération de Neuchâtel depuis 2025.

Selon cette définition, la Suisse compte 52 agglomérations avec 6,7 millions d'habitant-e-s. Onze de ces agglomérations sont transfrontalières. L'agglomération de Zurich avec 1,5 million d'habitant-e-s est la plus grande. Sa couronne d'agglomération s'étend jusqu'à 35 km à partir du centre. Avec 8217 habitant-e-s et une superficie de 1298 hectares, Stein est la plus petite agglomération, tant en termes de population que de superficie.

Un Dashboard pour les portraits des agglomérations

Les portraits des agglomérations sont désormais disponibles dans un nouveau Dashboard en ligne (voir code QR). L'interactivité du Dashboard, produit par l'OFS, permet de comparer les agglomérations sur la base de variables issues des thématiques de la population, des emplois, du tourisme ou de la mobilité. Les données utilisées concernent exclusivement les parties suisses des agglomérations transfrontalières.

74%

de la population suisse habite dans une agglomération.

Définition

Afin de représenter statistiquement les structures urbaines actuelles de la Suisse, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a défini fin 2014 l'espace à caractère urbain. Pour ce faire, il procède en plusieurs étapes:

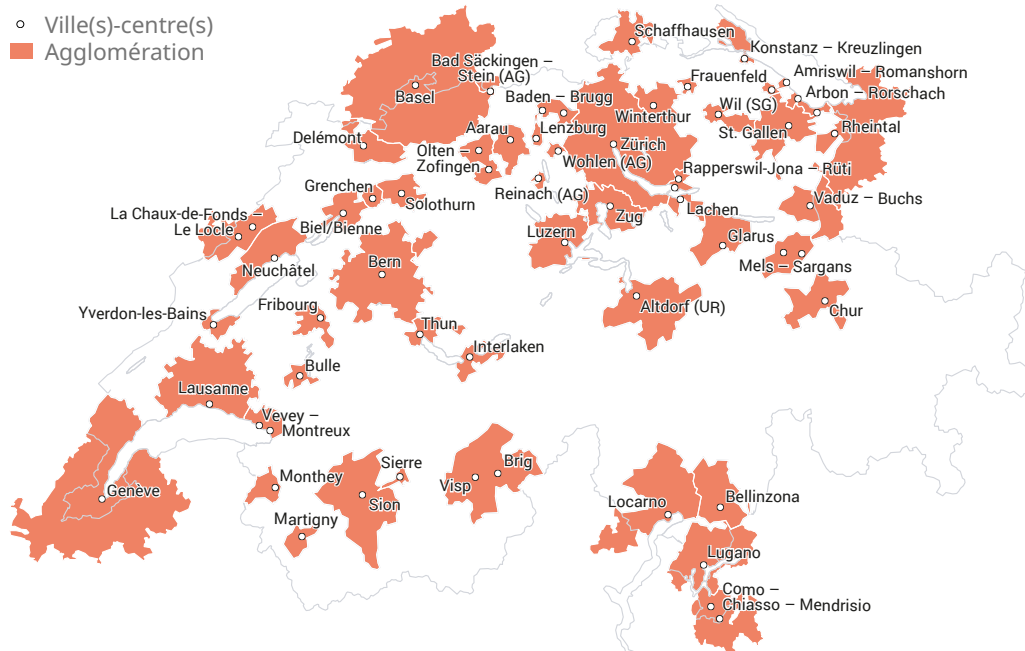
Tout d'abord, la densité de la population, des emplois et des nuitées hôtelières est déterminée dans chaque cellule d'une trame régulière placée sur le territoire suisse afin d'identifier des centres d'agglomération potentiels.

Les couronnes d'agglomération potentielles sont ensuite déterminées d'après l'intensité des flux pendulaires vers les centres.

Enfin, chaque ensemble formé d'un centre et d'une couronne d'agglomération doit avoir un nombre minimum de 20 000 habitant-e-s et de nuitées hôtelières pour pouvoir être qualifié d'agglomération.

D'autres catégories urbaines ont aussi été définies hors des agglomérations. En font partie d'une part les communes multi-orientées, qui sont fonctionnellement orientées vers plusieurs centres d'agglomération, d'autre part les centres hors agglomération, dont l'importance est plutôt régionale.

Les 52 agglomérations de la Suisse, en 2025



Niveau géographique: agglomérations 2020 / État des communes: 06.04.2025

État des données: 28.04.2026

Source: OFS – Niveaux géographique de la Suisse

ma-f-ssv-00.07.01.01

© OFS 2026



Définitions

Définition de la population

La statistique de la population et des ménages (STATPOP) a remplacé la statistique de l'état annuel de la population (ESPOP) concernant les données d'état de la population depuis le 31.12.2010. Cette statistique se base sur les registres de personnes de la Confédération et sur les registres des habitant-e-s des communes et des cantons. Elle représente une partie du nouveau système de recensement de la population. La statistique STATPOP comprend, en plus de la population qui était considérée dans ESPOP, les personnes dans le processus d'asile totalisant au moins 12 mois de résidence en Suisse.

Population résidante permanente (STATPOP)

La population résidante permanente selon la statistique STATPOP comprend toutes les personnes de nationalité suisse ayant leur domicile principal en Suisse ainsi que les personnes de nationalité étrangère titulaires d'une autorisation de séjour ou d'établissement d'une durée minimale de 12 mois. En font partie les personnes avec livret B, C ou livret du DFAE (fonctionnaires internationaux, diplomates et les membres de leurs familles). La statistique recense aussi les personnes de nationalité étrangère titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée pour une durée cumulée minimale de 12 mois. La nouveauté consiste en la prise en compte des personnes dans le processus d'asile totalisant au

moins 12 mois de résidence en Suisse. Le concept de population résidente permanente (STATPOP) exploite les données contenues dans les registres administratifs.

Statistique du mouvement naturel de la population (BEVNAT)

Statistique annuelle des naissances, des mariages, des divorces, des décès, des reconnaissances de paternité, des adoptions et des partenariats enregistrés. BEVNAT fournit en outre des données de référence utiles à la statistique de la population et des ménages (STATPOP), aux scénarios démographiques et au calcul d'indicateurs démographiques.

Population résidente (Recensement)

La population résidente comprend toutes les personnes ayant leur domicile en Suisse à un moment donné, indépendamment de leur nationalité, de la durée de leur autorisation de résidence. Les personnes n'ayant pas de domicile officiel en Suisse (telles que les frontaliers travaillant en Suisse, les touristes, les personnes en visite ou en voyage d'affaires) n'en font pas partie. La population résidente comprend officiellement les catégories d'étrangers suivantes: les titulaires d'une autorisation d'établissement de séjour (y compris les réfugiés reconnus), les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée, les personnes du domaine de l'asile, les diplomates et les fonctionnaires des organisations internationales. Sources statistiques: le concept de «population résidente» est utilisé dans le recensement de la population, dans la statistique du chômage du Secrétariat d'État à l'économie et dans la statistique des sans-emplois.

Statistique suisse de la superficie (AREA)

La statistique de la superficie relève périodiquement les informations sur l'utilisation et la couverture du sol. Ce relevé se base sur les photographies aériennes fournies par l'Office fédéral de topographie. En plus des tableaux disponibles, la statistique de la superficie met également à disposition des données de base hectométriques géocodées pour les systèmes d'information géographique. Ces résultats sont

abondamment utilisés par les offices de la Confédération et des cantons, les instituts de recherche et les Hautes écoles, les journalistes, les politiciens et un public intéressé.

Statistique structurelle des entreprises (STATENT)

La statistique structurelle des entreprises (STATENT) a remplacé le recensement des entreprises (RE) en 2011. Réalisée chaque année à partir d'informations tirées des registres (principalement ceux des caisses de compensation AVS et ceux de l'OFS), de même que sur la base de sondages auprès des entreprises, la STATENT regroupe des informations élargies sur l'univers des entreprises. La nouvelle méthode a entraîné des précisions de définition pour les notions d'«emploi» et d'«établissement».

Emploi (STATENT)

Les actifs et actives comptabilisés dans la STATENT perçoivent au moins 2300 francs par an pour leur activité. Le revenu déterminant est le montant soumis à une cotisation AVS obligatoire. L'emploi comprend toutes les personnes (salariés et indépendants) qui exercent une activité rémunérée permettant la production de biens ou de services. Une personne ayant plusieurs contrats de travail a par conséquent plusieurs emplois, dans la mesure où les contrats sont conclus avec des entreprises différentes. L'emploi comprend toujours l'ensemble des actifs et actives, à plein temps et à temps partiel. Les notions d'«emplois» et de «places de travail» sont synonymes.

Établissement (STATENT)

Un établissement correspond à une entreprise, ou à une partie d'entreprise, située à un endroit précis. Dans ce lieu sont exercées des activités pour lesquelles une ou plusieurs personnes travaillent pour le compte d'une même entreprise. Un établissement est pris en compte dans la STATENT dès que des cotisations AVS sont payées.

Bâtiments et logements (StatBL et BAU)

Les bâtiments sont des constructions durables, bien ancrées dans le sol et utilisées pour l'habitat, le travail, la formation, la culture ou le sport.

La statistique de la construction et des logements (BAU) recense tous les bâtiments avec logements nouvellement construits. La statistique des bâtiments et des logements (StatBL) se réfère quant à elle à tous les bâtiments à usage d'habitation existants en Suisse au 31 décembre de l'année considérée. Ils comprennent les bâtiments exclusivement à usage d'habitation (maisons individuelles, maisons à plusieurs logements), les bâtiments d'habitation avec usage annexe (p.ex. bâtiments d'habitation avec locaux industriels, bâtiments d'exploitation agricole, etc.), ainsi que les bâtiments partiellement à usage d'habitation (p.ex. les bâtiments administratifs ou écoles avec logement du concierge, mais également les hôtels, les hôpitaux, les homes, etc.).

Par logement on entend l'ensemble des pièces qui constituent une unité de construction et qui ont un accès autonome depuis l'extérieur ou depuis un espace commun à l'intérieur du bâtiment (cage d'escaliers). Au sens de la statistique, un logement dispose d'un équipement de cuisine (cuisine ou cuisinette).

Logements vacants (LWZ)

On entend par logements vacants ceux qui sont inoccupés et destinés à la location permanente ou à la vente, c'est-à-dire ceux qui sont mis effectivement sur le marché. Les logements sont recensés qu'ils soient meublés ou non, pourvu qu'ils soient habitables. Les logements de vacances et les résidences secondaires sont considérés comme des logements vacants pour autant qu'ils soient destinés à une location durable (trois mois minimum) ou à la vente. Toutes les communes de Suisse sont interrogées.

Relevé structurel (RS)

Le Relevé structurel (RS) est réalisé dans le cadre du recensement annuel de la population depuis 2010. Il vise avant tout l'observation des structures socioéconomiques et socioculturelles de la population en Suisse. Ce relevé complète les informations des registres sur la population, les ménages et les conditions de logement. Ses premiers résultats sont disponibles un an après le jour de référence. De plus, des résultats cumulés seront préparés pour des périodes de trois et cinq ans. Enquête par échantillonnage auprès des personnes dont les adresses sont tirées au sort aléatoirement dans le cadre d'échantillonnage pour les enquêtes sur les personnes et les ménages (SRPH) de l'OFS. Ce cadre d'échantillonnage contient les données des registres officiels de personnes. L'enquête porte sur au moins 200000 personnes âgées de 15 ans ou plus faisant partie de la population résidente permanente et vivant dans des ménages privés. Il est possible de compléter le questionnaire en ligne (eCensus) ou sur papier. Les services régionaux de statistique peuvent densifier l'échantillon (jusqu'à son doublement) sur leur territoire. La participation à l'enquête est obligatoire. Variables utilisées sur les thèmes: langues, religions, ménages et formes de vie, migration, formation, travail, mobilité pendulaire, statut d'occupation du logement et loyer.

- Périodicité de la publication: annuel
- Degré de régionalisation: Suisse, grandes régions, cantons et communes d'au moins 15000 habitant-e-s
- Période de l'enquête: année civile
- Jour de référence: 31 décembre

Statistique de l'hébergement touristique (HESTA)

La statistique de l'hébergement touristique (HESTA) est réalisée à l'échelle nationale auprès de 6000 hôtels, établissements de cure et terrains de camping. Son but est de recueillir des données sur le nombre d'établissements, de chambres et de lits ainsi que sur les arrivées et nuitées selon le pays de provenance des hôtes.

Microrecensement mobilité et transports (MRMT)

Le microrecensement mobilité et transports fournit des informations sur le comportement de la population en matière de mobilité: possession de véhicules, de permis de conduire et d'abonnements de transports publics, intensité journalière et motifs des déplacements, moyens de transport utilisés. Les résultats fournissent une image détaillée du trafic de personnes en Suisse. Ils servent de référence statistique pour l'élaboration et le contrôle de mesures politiques et constituent des données de base pour des analyses approfondies de l'évolution des transports.

Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale (SAS)

La statistique des bénéficiaires de l'aide sociale, élaborée et mise sur pied par l'Office fédéral de la statistique, relève des informations permettant entre autres de déterminer le taux de bénéficiaires de l'aide sociale. Depuis 2005, les données concernant les bénéficiaires de l'aide sociale économique financée par les cantons et les communes sont relevées annuellement sur l'ensemble de la Suisse. Le but principal de la statistique des bénéficiaires de l'aide sociale est de fournir des informations fiables sur les prestations sociales en Suisse, qui puissent servir de base aux choix et aux décisions politiques. Ceci inclut plus spécifiquement les objectifs suivants:

- connaître l'effectif et la structure des bénéficiaires de l'aide sociale économique, au niveau suisse comme aux niveaux cantonal, régional et communal;
- fournir des informations sur la dynamique et la durée du recours aux prestations de l'aide sociale;
- permettre des comparaisons cantonales, régionales et communales;
- fournir des informations sur la situation des bénéficiaires de prestations sociales.

Statistique des élèves et des étudiant-e-s (SDL)

La statistique suisse des élèves et des étudiant-e-s résulte de 26 statistiques cantonales. Sont recensées toutes les personnes qui suivent pendant une demi-année au moins un programme visant un objectif de formation déterminé, à plein temps ou à temps partiel. Le relevé s'étend du degré primaire 1-2 (école enfantine/cycle élémentaire) au degré tertiaire (hautes écoles non comprises) et inclut les institutions de formation publiques et privées. Les données provenant des 26 cantons sont harmonisées au niveau suisse. La statistique est compatible avec la Classification internationale type de l'éducation (CITE) de l'UNESCO.

Espace à caractère urbain 2012 (agglomérations incluses)

L'espace à caractère urbain comprend les agglomérations et deux autres catégories spatiales à caractère urbain: les communes multi-orientées et les centres hors agglomérations. Les agglomérations font partie des régions d'analyse. La définition statistique de l'espace urbain est déterminée par l'OFS depuis plus de 100 ans, afin de mesurer, entre autres, l'urbanisation, phénomène fondamental structurant l'organisation du territoire. Sa fonction principale est de permettre une comparaison spatiale entre des espaces urbains inégalement délimités sur le plan institutionnel. L'attribution des catégories aux communes de la Suisse se base sur des critères statistiques uniformes sur l'ensemble du territoire (essentiellement la densité de la population, le nombre de places de travail, le lien de continuité de la zone bâtie, des nombres minimaux d'habitant-e-s et de flux de pendulaires).

Villes statistiques

Cette typologie basée sur des critères objectifs de densité et de taille permet de définir pour chaque commune de Suisse si elle est une ville au sens statistique. À côté de cette définition statistique et pour des raisons institutionnelles ou historiques, une commune peut se décrire elle-même comme une ville. La délimitation des villes par l'Office fédéral de la statistique n'a pas de portée juridique.



Éditeurs: Union des villes suisses UVS
Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne
Tél. 031 356 32 32, info@uniondesvilles.ch
www.uniondesvilles.ch

Office fédéral de la statistique OFS
Espace de l'Europe 10, 2010 Neuchâtel
Tél. 058 463 60 11
www.statistique.ch

Rédaction: Anna Meisser, UVS
Michael Brändle, UVS

Contenu: Daniel Goldberg, OFS

Série: Statistiques des villes suisses

Domaine: 00 Bases statistiques et généralités

Langue du texte original: Allemand

Traduction: wordup, Nidau

**Page de titre/Mise en page/
Graphiques/Cartes:** Publishing et Diffusion PUB, OFS

Impression: Vögeli AG, Langnau

Copyright: Union des villes suisses UVS, Berne 2026
Office fédéral de la statistique OFS, Neuchâtel 2026

Commandes: Union des villes suisses UVS, 3001 Berne
Tél. 031 356 32 32, info@uniondesvilles.ch

Prix: Fr. 20.- (TVA incl.)

Numéro OFS: 1620-2600

ISBN: 978-3-303-00783-9



Commandes

Tél. 031 356 32 32
info@uniondesvilles.ch

Numéro OFS

1620-2600

Prix

Fr. 20.- (TVA incl.)

ISBN

978-3-303-00783-9